

Rapport aux actionnaires

Deuxième trimestre 2020

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2020

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 26 mai 2020 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 379 M\$ au deuxième trimestre de 2020 comparativement à 558 M\$ au deuxième trimestre de 2019. Le résultat dilué par action s'établit à 1,01 \$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 1,51 \$ au trimestre correspondant de 2019. La baisse du résultat net est attribuable à l'augmentation considérable des dotations aux pertes de crédit à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur nos clients. Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable atteint 991 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 20 % par rapport au trimestre correspondant de 2019, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

« Le monde entier traverse une période extrêmement difficile, tant pour la santé publique que pour l'économie. Depuis le début de la crise actuelle, notre priorité est le bien-être de nos employés, de nos clients et de nos communautés. Nous déployons des efforts exceptionnels afin de soutenir nos clients, notamment grâce à un service sans interruption, à de nombreuses mesures d'aide financière et à l'extension de notre bilan », a déclaré M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada.

« Malgré la situation sans précédent, nos activités résistent bien, et les revenus de tous nos secteurs d'exploitation sont en hausse, à commencer par ceux des secteurs des Marchés financiers et de Gestion de patrimoine. Pour le deuxième trimestre, nous avons comptabilisé des dotations aux pertes de crédit de 504 M\$, ce qui reflète notre estimation la plus prudente à ce jour compte tenu des perspectives macroéconomiques incertaines. En parallèle, nous avons maintenu des niveaux élevés de fonds propres et de liquidités, un ratio CET1 de 11,4 % et un ratio de liquidité à court terme de 149 % », a noté M. Vachon.

« À l'heure actuelle, il est impossible de prédire la sévérité et la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie. Je suis convaincu que la résilience de notre franchise, notre positionnement défensif, la qualité de nos portefeuilles de crédit et la solidité de notre bilan seront des atouts de taille en cette période incertaine. »

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultat net	379	558	(32)	989	1 110	(11)
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,01 \$	1,51 \$	(33)	2,68 \$	3,01 \$	(11)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	10,7 %	17,8 %		14,3 %	17,5 %	
Ratio de versement des dividendes	45,9 %	41,6 %		45,9 %	41,6 %	
				Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				11,4 %	11,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III				4,4 %	4,0 %	

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 65 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 230 M\$ au deuxième trimestre de 2019, une baisse essentiellement attribuable à l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur les clients.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts de 389 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 376 M\$ au deuxième trimestre de 2019, une hausse de 3 %.
- Revenu total de 848 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 14 M\$ ou 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2019.
- Croissance du crédit aux particuliers de 4 %, notamment en raison du crédit hypothécaire, et croissance du crédit aux entreprises de 6 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,22 % au deuxième trimestre de 2020 se compare à 2,23 % au deuxième trimestre de 2019.
- Les frais autres que d'intérêts de 459 M\$ sont stables par rapport au deuxième trimestre de 2019.
- Le ratio d'efficacité de 54,1 % s'améliore par rapport à 54,9 % au trimestre correspondant de 2019.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 141 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 117 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 21 %.
- Revenu total de 474 M\$ au deuxième trimestre de 2020, contre 426 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 48 M\$ ou 11 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des transactions et autres revenus ainsi que des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 278 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 267 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 4 %.
- Le ratio d'efficacité de 58,6 % s'améliore comparativement à 62,7 % au deuxième trimestre de 2019.

Marchés financiers

- Résultat net de 159 M\$ au deuxième trimestre de 2020 contre 158 M\$ au trimestre correspondant de 2019.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 378 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 223 M\$ au deuxième trimestre de 2019, une hausse de 70 %.
- Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 598 M\$, en hausse de 193 M\$ ou 48 %, essentiellement en raison des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 220 M\$ au deuxième trimestre de 2020, par rapport à 182 M\$ au trimestre correspondant de 2019.
- Les dotations aux pertes de crédit s'établissent à 162 M\$ au deuxième trimestre de 2020, par rapport à 7 M\$ au trimestre correspondant de 2019, en raison de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur les clients.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 36,8 % s'améliore comparativement à 44,9 % au deuxième trimestre de 2019.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 74 M\$ au deuxième trimestre de 2020 contre 72 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 3 %.
- Revenu total de 183 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 3 % par rapport au deuxième trimestre de 2019, une augmentation attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 8 M\$ pour atteindre 82 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank.

Autres

- Perte nette de 60 M\$ au deuxième trimestre de 2020, contre une perte nette de 19 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une variation provenant principalement de l'augmentation des frais autres que d'intérêts, notamment les frais liés aux mesures déployées pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans le contexte de la pandémie.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,4 % au 30 avril 2020, par rapport à 11,7 % au 31 octobre 2019.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,4 % au 30 avril 2020, en hausse par rapport au 31 octobre 2019.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Rapport de gestion

Daté du 26 mai 2020

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2019. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Pandémie de COVID-19	4	Titrisation et arrangements hors bilan	22
Survol et perspectives économiques	10	Impôts sur le résultat	23
Faits saillants	11	Passifs éventuels	23
Mode de présentation de l'information	12	Gestion du capital	24
Analyse financière	13	Gestion des risques	28
Résultats consolidés	13	Divulgué d'information sur les risques	42
Résultats sectoriels	16	Méthodes comptables et communication de l'information financière	43
Bilan consolidé	20	Méthodes comptables et principales estimations comptables	43
Événement postérieur à la date du bilan consolidé	22	Modifications futures de méthodes comptables	44
Exposition à certaines activités	22	Communication de l'information financière	44
Transactions avec des parties liées	22	Données financières trimestrielles	45

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans le présent document, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine – de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2020 et suivants, de ses stratégies et éventuelles mesures pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence possible de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier » et autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que les objectifs de performance financière, la vision et les buts stratégiques de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2020, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas correctes et que ses objectifs de performance financière, sa vision et ses buts stratégiques ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les répercussions de la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque d'atteinte à la réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 58 du Rapport annuel 2019 de la Banque, et plus précisément : la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement et l'endettement des ménages au Canada; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis); les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services à la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque; et l'incidence possible d'événements catastrophiques sur l'économie locale et internationale, y compris les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19.

Les déclarations au sujet des répercussions prévues de la pandémie de COVID-19 sur l'entreprise, les résultats d'exploitation, la réputation, la situation financière et la liquidité de la Banque et sur l'économie mondiale peuvent se révéler inexacts et différer, parfois sensiblement, de ce qui est actuellement prévu, ces déclarations étant fonction de développements futurs qui sont très incertains et impossibles à prévoir.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019 de la Banque et dans la section « Pandémie de COVID-19 » du présent Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2020. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent.

À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Pandémie de COVID-19

La COVID-19 émane d'une maladie infectieuse émergente, soit la maladie à coronavirus. La souche de coronavirus a été détectée en novembre 2019 dans la ville de Wuhan, en Chine centrale, puis s'est étendue à travers le monde. Au début du mois de janvier 2020, le gouvernement chinois a mis en place de sévères procédures de confinement et a forcé plusieurs villes, puis toute une région, à demeurer en quarantaine, fermant de nombreux sites publics et déployant d'importants moyens sanitaires. Le 13 janvier 2020, un premier cas a été signalé hors de Chine continentale et, le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que la flambée du nouveau coronavirus constituait une urgence de santé publique internationale.

Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée pandémie par l'OMS, ce qui a exigé de prendre des mesures de protection importantes pour prévenir la saturation des services de soins intensifs et de renforcer l'hygiène préventive (suppression des contacts physiques, fin des rassemblements et des grandes manifestations ainsi que des déplacements et voyages non indispensables, promotion du lavage des mains, mise en application de quarantaines, etc.). Cette pandémie mondiale a provoqué la mise en place par de nombreux pays, dont le Canada, de mesures de confinement et de distanciation sociale pour freiner la formation de nouveaux foyers de contagion, notamment la fermeture des frontières de nombreux pays et des annulations de manifestations sportives et culturelles sur toute la planète. Ces mesures, et les craintes et incertitudes connexes pour l'économie mondiale, ont provoqué une chute soudaine et généralisée des capitalisations boursières sur tous les grands marchés boursiers mondiaux.

Au Canada, les services bancaires sont considérés comme des services essentiels et sont donc maintenus malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale. Compte tenu de la conjoncture économique et sociale, la Banque s'est engagée à soutenir ses employés, ses clients et ses communautés. La continuité de l'ensemble des activités de la Banque est assurée de façon remarquable depuis le début de cette crise sans précédent. Tous les experts sont mobilisés pour accompagner les clients, les soutenir et répondre à leurs questions en cette période d'incertitude.

Facteurs de risque

La propagation de la COVID-19 a eu des effets perturbateurs et défavorables dans des pays où la Banque exerce ses activités et, à plus grande échelle, sur l'économie mondiale. La COVID-19 a notamment provoqué des replis et une volatilité accrue des marchés boursiers, le bouleversement des chaînes d'approvisionnement mondiales, une hausse rapide et soudaine du chômage et un ralentissement économique. Les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation sont intervenus pour soutenir l'économie et le système financier, notamment en adoptant des mesures budgétaires et monétaires pour accroître les liquidités et soutenir les revenus; ils ont aussi assoupli les exigences en matière de fonds propres et de liquidité imposées aux institutions financières. Si la pandémie de COVID-19 se prolonge, ses conséquences sur l'économie mondiale pourraient s'aggraver et entraîner une hausse de la volatilité des marchés financiers, une augmentation des risques d'insolvabilité des entreprises et des effets encore plus négatifs sur la richesse des ménages.

Si les conditions économiques causées par la pandémie de COVID-19 persistent ou se détériorent, les incidences défavorables sur les activités, les résultats d'exploitation, la réputation et la situation financière de la Banque pourraient être considérables. Ces conditions économiques pourraient également accroître bon nombre des risques principaux et des risques émergents auxquels la Banque est exposée, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement à la section « Gestion des risques » du présent Rapport de gestion et à celle du Rapport annuel 2019.

La propagation de la COVID-19 a mis en perspective certains risques principaux et risques émergents auxquels la Banque est exposée, dont les suivants :

- Risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité et de financement : hausse soudaine du chômage, réduction de la demande pour des produits et services financiers, modifications des modalités de paiement donnant lieu à une diminution des marges ou à des prêts non rentables, augmentation des défauts de paiement des emprunteurs entraînant un accroissement des pertes de crédit et une baisse de la valeur des biens hypothéqués, et contraintes de liquidité et de fonds propres.
- Risque technologique et sécurité de l'information : recrudescence de l'utilisation des canaux numériques, télétravail massif incluant des opérations critiques, dépendance accrue à certaines infrastructures technologiques partagées et augmentation de la menace externe.
- Risque lié aux tiers : restrictions et mesures gouvernementales affectant la prestation de services, interruptions touchant les principaux fournisseurs de biens et de services, risque lié aux prestataires de services des tiers, utilisation accrue de l'infonuagique (forte concentration des fournisseurs) et difficultés financières potentielles chez nos tiers jugés critiques.
- Risque lié au capital humain : perturbation des activités causée par l'absentéisme potentiel en raison du contexte actuel (retraits préventifs, conciliation travail-famille, congés sans solde), hausse du stress liée à l'environnement de travail pour les employés en contact avec la clientèle (crainte d'être contaminé ou de contaminer ses proches), défis reliés au travail à distance (isolement et absence d'interaction avec les pairs), intégration et formation complexes des nouvelles ressources dans un contexte de pandémie, et questions relatives à la santé et à la sécurité au travail (propagation du virus sur le lieu de travail, risques ergonomiques associés au télétravail).
- Risque d'exécution et risque lié à la cybersécurité : vulnérabilité liée aux erreurs, flexibilité opérationnelle (moratoires et programmes gouvernementaux, indexation dans les systèmes de ces nouveaux programmes, processus, contrôles et reddition de comptes à définir et à mettre en place) et capacité de traitement (accumulation et traitement des retards, augmentation d'appels des clients, utilisation accrue des solutions numériques et augmentation des transactions).
- Risque stratégique (focus client) : utilisation accrue des services à distance, gestion et prise en charge des programmes gouvernementaux d'aide aux clients en difficulté, fermeture temporaire de plusieurs succursales et changements de comportements liés à la COVID-19, et risque accru de fraude.

L'étendue des incidences négatives de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats d'exploitation, la réputation et la situation financière de la Banque, y compris ses ratios réglementaires de fonds propres et de liquidité et sa capacité à répondre aux exigences réglementaires et autres, ainsi que sur l'économie mondiale et les marchés financiers, dépendra de l'évolution de la situation, qui est très incertaine et imprévisible. Cette évolution est liée à l'ampleur, à la gravité et à la durée de la pandémie, aux mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation et d'autres tiers en réponse à la pandémie, ainsi qu'à l'incidence et à l'efficacité de ces mesures.

Les processus utilisés visent à identifier et à mesurer ces risques aussitôt que possible afin d'être en mesure de mettre en œuvre les stratégies appropriées pour les atténuer. Les processus de prise de décisions sont guidés par une évaluation et une gestion des risques en phase avec l'appétit pour le risque de la Banque et par des niveaux prudents de fonds propres et de liquidités. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques » du présent Rapport de gestion et du Rapport annuel 2019.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Banque a accéléré et augmenté la fréquence de plusieurs activités s'inscrivant dans le cadre de la gestion des risques, notamment :

- Tests de tension et simulations de crises : identification des vulnérabilités, de la capacité d'absorption des chocs et des mécanismes de remédiation.
- Comité de gestion intégré des risques : reddition de comptes régulière sur les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, opérationnel et de fraude, ainsi que sur l'évolution des fonds propres.
- Reddition de comptes et prévisions fournies à la direction et au Bureau de la présidence sur une base régulière (quotidienne, bi-hebdomadaire et hebdomadaire, selon le cas).
- Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF) : reddition de comptes régulière et réponses à plusieurs demandes *ad hoc*.
- Communications avec le BSIF, la Banque du Canada et le ministre des Finances du Canada : fréquence accrue des communications.
- Activation de la cellule de crise corporative : déploiement afin d'assurer la gestion de la continuité des affaires.
- Communications internes et externes : fréquence accrue des communications aux parties prenantes, par le président et chef de la direction, la direction – Expérience employé et les autres membres de la direction, selon l'auditoire visé.

Afin de bien protéger ses clients et ses employés, la Banque a instauré des mesures contre la propagation de la COVID-19. La Banque a ajusté temporairement le nombre de points de service ouverts et a modifié les horaires de ses succursales, tout en assurant un accès sécuritaire aux services bancaires; à ce titre, les guichets automatiques font l'objet d'une attention particulière. De plus, depuis le 13 mars 2020, la Banque a demandé à tous ses employés dont la fonction le permet de fonctionner en télétravail, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les employés qui ont été dans l'obligation de se déplacer sur les lieux de travail ont reçu des directives sanitaires claires et certains ont utilisé des sites de relève afin de respecter la distanciation sociale demandée.

Performance financière de la Banque

À la lumière de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, les banques canadiennes font face à un contexte difficile. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants sur le marché dans son ensemble, comme les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires, la faiblesse des taux d'intérêt, le recul et la volatilité des marchés boursiers, le déclin des prix du pétrole et les mesures gouvernementales mises en œuvre en réponse à la COVID-19.

Facteurs macroéconomiques

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada, et des États-Unis en 2020, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et des répercussions sur la Banque, figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir les prévisions concernant les conditions économiques en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce ses activités, ainsi que par leurs organismes.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts et les autres actifs financiers sont : le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, l'indice des prix des logements, l'écart de taux des obligations notées BBB, le marché boursier (S&P/TSX) et le prix du pétrole *West Texas Intermediate* (WTI). Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois et la moyenne des valeurs de la période restante prévue du facteur macroéconomique sont utilisées pour estimer les pertes de crédit attendues pour le portefeuille de crédit aux particuliers et pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, les principaux facteurs macroéconomiques se sont détériorés de façon significative avec la fermeture des services non essentiels. Au cours de la prochaine année, les variables économiques sont appelées à connaître des fluctuations importantes d'un trimestre à l'autre. Les données présentées sur un horizon de 12 mois voient dans certains cas ces fluctuations importantes. Par exemple, le taux de croissance du PIB de 1,4 % anticipé dans le scénario de base au cours des 12 prochains mois intègre une contraction de 32 % annualisé au premier trimestre et un rebond de 42 % au second trimestre. Par ailleurs, le 8,5 % anticipé pour les 12 prochains mois intègre un taux de chômage de 11,8 % au premier trimestre et de 7,8 % au second trimestre.

Dans le scénario de base, l'économie canadienne rebondit en deuxième moitié d'année avec le déconfinement, mais le taux de chômage demeure élevé à la fin de l'année 2020, soit au-dessus du niveau qui prévalait avant la récession. Le pétrole affiche un léger rebond en fin d'année et augmente à la fin de 2021. Dans un contexte de marché du travail difficile et de réduction de l'immigration, les prix des logements et le S&P/TSX connaissent un recul.

Dans le scénario optimiste, l'économie rebondit plus vigoureusement en raison de percées médicales pour faire face à la COVID-19. Les mesures de relance budgétaires et monétaires permettent de limiter la destruction des capacités. Le taux de chômage en fin d'année 2020 n'est que légèrement au-dessus de son niveau d'avant-récession. Les prix des logements et le S&P/TSX terminent l'année avec un recul moins prononcé et le pétrole rebondit en fin d'année.

Dans le scénario pessimiste, une récession plus profonde survient avec l'incertitude entourant la COVID-19. Le commerce mondial demeure déprimé plus longtemps et les résultats décevants des entreprises provoquent une recrudescence de stress sur les marchés financiers. Il en résulte une destruction des capacités plus prononcée que dans le scénario de base. En conséquence, le taux de chômage persiste à des niveaux plus élevés.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Survol et perspectives économiques » du présent Rapport de gestion et à la note 7 afférente aux présents états financiers.

Impacts sur les résultats

Les perturbations majeures de l'environnement global dans lequel évolue la Banque ont affecté les résultats financiers de la Banque, en raison de l'augmentation considérable de ses dotations aux pertes de crédit due à la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et aux répercussions anticipées sur nos clients. Cependant, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts est en hausse en raison de l'augmentation des revenus de tous les secteurs d'exploitation, surtout les revenus du secteur des Marchés financiers qui ont connu une solide croissance. Les frais autres que d'intérêts ont été affectés également, en raison des mesures déployées pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés qui servent les clients dans ces circonstances exceptionnelles, mais aussi en raison de la réduction de certains frais variables et autres charges discrétionnaires.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux sections « Analyse financière » et « Analyse sectorielle » du présent Rapport de gestion.

Mesures d'allègement pour les clients

En réponse au contexte économique et financier entraîné par la COVID-19, au cours des mois de mars et avril 2020, la Banque a annoncé une série de mesures de soutien pour les clients de ses principaux secteurs d'exploitation. Certaines de ces mesures ont été initiées par les autorités gouvernementales et réglementaires canadiennes, de concert avec les banques canadiennes, et ont été rapidement mises en œuvre pour venir en aide aux particuliers et aux entreprises. Ces mesures s'adressent aux clients qui subissent des conséquences économiques de la COVID-19 et visent à leur fournir un soutien financier. Les principales mesures d'allègement sont décrites ci-dessous.

Clients – Particuliers

Prêts hypothécaires Prêts personnels	Cartes de crédit	Transactions
<ul style="list-style-type: none">• Report de versement pour une période allant jusqu'à six mois pour les prêts hypothécaires.• Report de paiement minimum pour une période allant jusqu'à trois mois pour les marges de crédit hypothécaires (Tout-En-Un^{MD}).• Report de versement pour une période allant jusqu'à trois mois pour les prêts personnels.	<ul style="list-style-type: none">• Report de paiement mensuel minimum dû pour une période allant jusqu'à 90 jours.• Réduction du taux d'intérêt annuel à 10,9 % sur les achats et les avances de fonds durant le terme du report, selon l'analyse du dossier.• Augmentation de la limite de la carte de crédit de manière permanente ou temporaire.	<ul style="list-style-type: none">• Retrait temporaire de certains frais transactionnels :<ul style="list-style-type: none">– frais sur le service de Virement <i>Interac</i>;– frais sur les demandes d'arrêt de paiement par chèque ou débit préautorisé;– frais d'intérêts sur découvert.

Au 30 avril 2020, la Banque a approuvé des reports de versements pour environ 114 000 clients des Services aux particuliers et la valeur comptable brute des prêts ayant fait l'objet de reports se chiffre à 8,6 G\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels, 756 M\$ pour les prêts aux particuliers et 66 M\$ pour les créances sur cartes de crédit.

De plus, par l'entremise de sa filiale d'assurances, la Banque a offert des mesures d'assouplissement sur les produits d'assurance habitation et automobile, soit des rabais de 15 % pour une période de trois mois. Environ 13 000 clients se sont prévalus de ces mesures d'allègement au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020.

Clients – Entreprises

Prêts	Cartes de crédit	Transactions
<ul style="list-style-type: none">• Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) destiné aux petites et moyennes entreprises et aux organismes à but non lucratif : prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 soutenu par le gouvernement du Canada (admissibilité : avoir versé de 20 000 \$ à 1,5 M\$ en salaires en 2019).• Programme d'action concertée temporaire pour entreprises (PACTE) : prêt de fonds de roulement d'un montant minimum de 71 500 \$ soutenu par Investissement Québec (admissibilité : avoir un historique de rentabilité satisfaisant).• Programme de crédit aux entreprises (PCE) pour les entreprises exportatrices ou non, soutenues par Exportation Développement Canada : marge de crédit d'exploitation ou prêt à terme pour flux de trésorerie pouvant atteindre jusqu'à 6,25 M\$ en dollars canadiens seulement.• Report de versement de capital pour une période allant jusqu'à six mois.	<ul style="list-style-type: none">• Report du paiement mensuel minimum dû pour une période allant jusqu'à 90 jours sur certaines cartes Entreprises.• Paiement sans contact au-delà de 100 \$ chez les marchands participants.	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la limite hebdomadaire des virements Interac entrants.• Retrait temporaire des frais liés aux demandes d'arrêt de paiement.

Au 30 avril 2020, la Banque a octroyé 20 714 prêts en vertu du programme CUEC, 9 prêts en vertu du programme PACTE et 5 prêts en vertu du programme PCE.

De plus, la Banque s'assure de répondre aux besoins spécifiques de ses clients des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers afin de leur permettre de passer à travers cette crise sans précédent. Au 30 avril 2020, la Banque a approuvé des reports de versements pour environ 3 100 clients des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers et la valeur comptable brute des prêts ayant fait l'objet de reports se chiffre à 4,5 G\$.

Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires

Comme toutes les institutions financières canadiennes, la Banque fait face à un nombre croissant de changements en matière de réglementation. Tel qu'il est décrit ci-dessous, dans un effort concerté de plusieurs organismes du gouvernement du Canada, le BSIF et d'autres autorités réglementaires régissant les activités de la Banque ont annoncé un certain nombre de mesures visant à étayer la résilience des banques canadiennes et à améliorer la stabilité du système financier et de l'économie au Canada en réponse aux défis que posent la COVID-19 et la conjoncture économique. Les autorités réglementaires intensifient également leurs activités de surveillance et se concentrent sur les effets de la pandémie sur les activités, la solidité des fonds propres et le niveau de liquidités des entités réglementées.

Le BSIF, les acteurs du marché et les dirigeants des institutions financières reconnaissent tous la nécessité absolue de prévoir une forte capitalisation, une liquidité abondante et de saines pratiques de gestion du risque. D'ailleurs, le BSIF a resserré ses exigences et accru ses efforts de surveillance à l'égard de tous ces éléments depuis la crise financière mondiale de 2008. Ces mesures ont contribué à la résilience des banques canadiennes en période de crise.

Le BSIF continue de surveiller activement l'évolution de la situation en lien avec la COVID-19 et continue de communiquer fréquemment avec les banques afin d'évaluer leur capacité opérationnelle et les mesures qu'elles prennent pour composer avec le contexte actuel. Dans la foulée de ces échanges et des mesures annoncées, au cours des mois de mars et avril 2020, le BSIF a annoncé la mise en place de mesures de maintien de la souplesse réglementaire pour appuyer les efforts de lutte contre la COVID-19 tout en favorisant la résilience et la stabilité financières. Les principales mesures d'assouplissement sont décrites aux pages suivantes.

Gestion du capital

L'une des exigences imposées par le BSIF à la suite de la crise financière de 2008 a été l'établissement d'une réserve pour stabilité intérieure (la réserve), à laquelle doivent souscrire les banques d'importance systémique intérieure (BISI) du Canada. La réserve étant contracyclique, elle permet aux BISI d'utiliser les fonds propres mis en réserve en période de prospérité lorsqu'elles en ont le plus besoin. Le 13 mars 2020, le BSIF a abaissé la réserve de 2,25 % des actifs pondérés en fonction des risques à 1,0 %. Cette mesure vise à augmenter la capacité des BISI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la propagation de la COVID-19 et la conjoncture du marché. Le BSIF continuera d'analyser le niveau de la réserve et pourrait l'abaisser davantage au besoin. Le BSIF a également indiqué qu'il s'engageait à veiller à ce que la réserve ne fasse pas l'objet d'une augmentation pendant au moins 18 mois à compter du 13 mars 2020, et qu'il s'attendait à ce que toutes les banques interrompent toute augmentation de dividendes et tout rachat d'actions pour le moment.

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé une série de mesures supplémentaires destinées aux banques en réaction aux difficultés causées par la propagation de la COVID-19, dont les suivantes :

- Traitement des fonds propres réglementaires aux fins de la comptabilisation des pertes de crédit attendues : tout comme le font d'autres instances, le BSIF a instauré des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues qui sont prévues par le dispositif de Bâle. Cela se traduit par l'inclusion dans les fonds propres CET1 d'une partie des provisions qui auraient autrement fait partie des fonds propres de catégorie 2. Même si le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) permet aux instances nationales d'appliquer une majoration de 100 % des provisions aux fonds propres CET1, le BSIF estime qu'une majoration d'au plus 70 % est appropriée. Le montant majoré est ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire sera de 70 % pour l'exercice 2020, de 50 % pour l'exercice 2021 et de 25 % pour celui de 2022. La transition sur trois ans permettra aux banques d'intégrer progressivement l'impact de l'augmentation des provisions au titre des pertes de crédit attendues dans les fonds propres CET1 tout en reconnaissant que ces provisions sont prises.
- Report de paiements pour les prêts : les prêts pour lesquels les banques ont accordé un report de paiement, dont les prêts hypothécaires, les prêts aux particuliers et les prêts aux petites entreprises, continuent d'être traités comme des prêts productifs au titre de la ligne directrice Normes de fonds propres. De cette façon, les banques peuvent aider leurs clients à composer avec les difficultés engendrées par la crise.
- Réduction des multiplicateurs de la valeur à risque (VaR) simulée au titre du risque de marché : de manière provisoire, les banques qui doivent respecter des exigences de fonds propres au titre du risque de marché et qui ont recours à l'approche NI avancée peuvent réduire de deux le multiplicateur de la VaR simulée qui s'appliquait à la fin du premier trimestre de 2020. La réduction peut être effectuée rétroactivement pour l'entièreté du deuxième trimestre de 2020.
- Suppression des couvertures aux fins de l'ajustement de la valeur lié au financement (FVA) au titre du risque de marché : les banques doivent éliminer les couvertures aux fins du FVA du calcul des fonds propres au titre du risque de marché afin de corriger une asymétrie dans la règle actuelle selon laquelle les couvertures aux fins du FVA sont prises en compte dans le calcul alors que les expositions sous-jacentes au FVA ne le sont pas. Ce traitement doit être effectué rétroactivement pour l'entièreté du deuxième trimestre de 2020.
- Plancher des fonds propres : le BSIF abaisse le coefficient de plancher de 75 % à 70 %. Le coefficient de plancher de 70 % devrait demeurer en place jusqu'à la mise en œuvre nationale du plancher de fonds propres de Bâle III au premier trimestre de 2023. Le coefficient de 70 % permet de maintenir la protection contre le risque de modélisation, tout en maintenant la sensibilité au risque du cadre des fonds propres des banques assujetties à l'approche NI avancée.
- Ratio de levier : les banques peuvent temporairement exclure les expositions suivantes de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier : 1) les réserves des banques centrales; 2) les titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité (*High-quality liquid assets* ou HQLA) en vertu de la ligne directrice Normes de liquidité. Ce traitement demeurera en place jusqu'au 30 avril 2021, à moins que le BSIF détermine qu'il y a lieu de maintenir l'exclusion plus longtemps. Les fonds propres libérés grâce à cette mesure ne devraient pas être distribués (sous forme de dividendes ou de primes) et devraient plutôt servir à appuyer les activités de prêt et d'intermédiation financière.
- Marge requise pour les dérivés non compensés centralement : conformément à la décision du CBCB et de l'Organisation internationale des commissions de valeurs, le BSIF prolonge d'un an le délai de mise en œuvre des deux dernières phases des exigences de marge initiale pour les dérivés non compensés centralement énoncées dans la ligne directrice E-22 du BSIF. Avec cette prolongation, la dernière phase de mise en œuvre aura lieu le 1^{er} septembre 2022, date à laquelle les entités couvertes dont le montant notionnel moyen global (MNMG) des dérivés non compensés centralement est supérieur à 12 G\$ seront assujetties aux exigences. À titre d'étape intermédiaire, à compter du 1^{er} septembre 2021, les entités dont le MNMG des dérivés non compensés centralement excède 75 G\$ seront assujetties aux exigences.
- Report de la mise en œuvre des réformes de Bâle III : le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire, qui supervise le CBCB, a annoncé le report de la mise en œuvre des réformes de la norme internationale des fonds propres de Bâle III publiées en décembre 2017. Le BSIF a ainsi reporté la mise en œuvre au premier trimestre de 2023 pour l'approche standard et l'approche NI avancée au titre du risque de crédit, le cadre de risque opérationnel et le dispositif de ratio de levier, de même que l'introduction d'un plancher de fonds propres plus sensible aux risques. La mise en œuvre des exigences de divulgation financière au titre du troisième pilier qui ont été finalisées par le CBCB en décembre 2018 est également reportée au moins jusqu'au premier trimestre de 2023. Finalement, la mise en œuvre des révisions finales du nouveau cadre de risque de marché, intitulé « Examen fondamental du portefeuille de négociation » et publié en janvier 2019, ainsi que les révisions du cadre de risque lié à l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) sont reportées au premier trimestre de 2024.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion du capital » du présent Rapport de gestion.

Gestion des liquidités

Afin d'aider les Canadiens à faire face à la crise de la COVID-19, la Banque du Canada a pris des mesures pour restaurer le bon fonctionnement des marchés financiers, s'assurer que les institutions financières disposent de liquidités adéquates et donner aux ménages et aux entreprises accès au crédit dont ils ont besoin. Pour que les banques aient toutes les liquidités requises afin de soutenir leurs clients et pour assurer la liquidité des marchés au Canada, la banque centrale a mis en place des mécanismes d'octroi de liquidités et des programmes d'achat d'actifs. Les mécanismes d'octroi de liquidités comprennent le mécanisme actuel de prise en pension à plus d'un jour pour lequel la durée des prêts a été prolongée et la liste des garanties admissibles allongée. En outre, un nouveau mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour a été créé pour compléter les outils actuels afin d'octroyer des liquidités et de renforcer les efforts d'amélioration de la résilience du système financier canadien. Les programmes d'achat d'actifs mis en place par la Banque du Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) couvrent un large éventail de titres (bons du Trésor, acceptations bancaires, obligations et titres adossés à des créances hypothécaires) et d'émetteurs (gouvernements et sociétés). Tous ces programmes ont stabilisé les marchés de financement et soutenu le flux du crédit aux ménages et aux entreprises.

La Banque du Canada a également utilisé la politique monétaire pour répondre à la crise de la COVID-19, et elle a abaissé son taux cible du financement à un jour de 150 points de base, à 0,25 %. Les taux d'intérêt à long terme ont aussi nettement baissé, et les taux d'intérêt de la courbe du gouvernement du Canada sont aujourd'hui en grande partie inférieurs à 1 %. De plus, la limite des obligations sécurisées a été temporairement augmentée pour permettre un meilleur accès aux facilités de la Banque du Canada, et les banques sont autorisées à puiser dans leurs actifs HQLA et donc à passer sous le seuil des 100 % exigé par la ligne directrice sur les normes de liquidité pour le ratio de liquidité à court terme (LCR).

Lorsque la crise a éclaté, la Banque était bien positionnée au niveau de ses liquidités et elle a maintenu une gestion saine et prudente de ses liquidités tout au long du trimestre terminé le 30 avril 2020. Le niveau des dépôts a poursuivi sa croissance et la Banque a participé à certains programmes offerts par la Banque du Canada afin de fournir du crédit à ses clients et de remplacer certains financements à court terme. Compte tenu des mécanismes d'octroi de liquidités du gouvernement et des besoins des ménages et des entreprises, la Banque maintient une réserve de liquidités qui lui permet d'offrir davantage de soutien à ses clients.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques – Risque de liquidité et de financement » du présent Rapport de gestion.

Survivance et perspectives économiques

Économie mondiale

Il est indéniable que l'économie mondiale est entrée en récession au premier trimestre de 2020. La cause de cette crise est inédite, à savoir la fermeture intentionnelle des services non essentiels par les gouvernements pour limiter la propagation de la COVID-19. Grâce à des mesures budgétaires et monétaires sans précédent, les dirigeants politiques ont fait le nécessaire pour limiter les dégâts économiques et préparer la relance. L'action combinée des gouvernements a permis un apaisement du stress financier. Il n'en reste pas moins que l'ampleur du choc économique demeure hautement incertaine. Elle dépendra du rythme de réouverture de l'économie, de la recrudescence ou non de cas ultérieurement et de la découverte ou non d'un médicament atténuant les symptômes ou d'un vaccin. Il y a un risque que la pandémie amène les gouvernements à s'interroger sur leur politique industrielle et à ramener localement des productions critiques, notamment d'équipements sanitaires et de produits pharmaceutiques. Le processus de démondialisation pourrait donc s'accélérer et le ton belliqueux entre la Maison-Blanche et la Chine n'augure rien de bon pour les relations entre les deux grandes puissances. Malgré le rebond économique attendu en deuxième moitié d'année, nous nous attendons à une contraction du PIB mondial de 4 %⁽¹⁾ cette année.

La plus longue expansion économique aux États-Unis depuis la deuxième guerre mondiale a officiellement pris fin. Les confinements décrétés en mars par les gouvernements ont arrêté brutalement l'économie, annonçant le début d'une nouvelle récession qui a débuté avec une contraction du PIB de 4,8 % en chiffres annualisés au premier trimestre. Puisque la fermeture des services non essentiels s'est étendue sur plusieurs semaines par la suite, une contraction bien plus grande va survenir au deuxième trimestre. C'était d'ailleurs l'apocalypse pour le marché du travail en avril, où 22 millions d'emplois ont été supprimés en un clin d'œil. Sur deux mois, c'est toute la création d'emplois survenue depuis 1999 qui s'est évaporée. Des millions de ces emplois réapparaîtront rapidement avec le déconfinement progressif et le retour de la croissance économique, mais la récupération ne sera pas complète étant donné qu'une destruction définitive de certaines capacités industrielles apparaît inévitable. Même si le gouvernement fédéral a déployé l'artillerie lourde et pourrait enregistrer un déficit de l'ordre de 17 %⁽¹⁾ du PIB, nous tablons sur un recul de 6 %⁽¹⁾ du PIB américain en 2020, soit la pire performance depuis 1946.

Économie du Canada

Pour atténuer l'impact négatif des mesures de distanciation sociale, les gouvernements au Canada ont agi promptement et de façon déterminée pour soutenir le revenu des ménages et apporter un soutien financier aux entreprises. D'ailleurs, les données du Fonds Monétaire International (FMI) indiquent que les administrations publiques au Canada devraient afficher la plus forte variation de leur solde budgétaire parmi les pays avancés ce qui suggère le plus imposant stimulus. Quant à la Banque du Canada, elle a abaissé le taux directeur et a injecté massivement des liquidités dans les marchés financiers contribuant à un apaisement des tensions. Alors que les mesures de confinement étaient pleinement appliquées en avril, les données de l'emploi nous donnent une idée des dommages économiques à court terme. Les pertes cumulées de mars et d'avril se chiffrent à un total de trois millions d'emplois en raison des fermetures de services non essentiels, ce qui représente une baisse spectaculaire de 16 % des effectifs des travailleurs. Toutefois, il y a tout lieu de croire que les données des pertes d'emplois sous-estiment l'ampleur du choc économique. Certains ont perdu leur emploi tandis que d'autres ont vu leur nombre d'heures travaillées fortement réduit. En effet, le nombre d'heures travaillées a plongé de 28 % depuis février au Canada. Les mesures de distanciation sociale plus restrictives et le choc du secteur de l'énergie pourraient signifier une contraction plus prononcée au Canada comparativement aux États-Unis. Un recul du PIB de 7,1 %⁽¹⁾ est attendu en 2020.

Économie du Québec

Le gouvernement du Québec a été l'un des premiers au pays à décréter la fermeture des services non essentiels et a appliqué une définition plus large qu'ailleurs au pays de ces services en incluant le secteur de la construction et le secteur minier. Dans un tel contexte, il ne faut pas s'étonner si la contraction de l'économie au deuxième trimestre est plus prononcée au Québec, ce que corrobore d'ailleurs la baisse plus importante des heures travaillées en avril (34 %). Puisque Montréal est l'épicentre de la pandémie au Canada, la réouverture de l'économie risque d'être plus graduelle qu'ailleurs. Même si l'activité économique devrait rebondir dès le mois de mai au Québec, alors que les mesures de distanciation sociale sont progressivement levées, il reste que les capacités inutilisées sur le marché du travail devraient persister un certain temps. Au Québec comme au Canada, plus d'un cinquième des emplois sont concentrés dans des secteurs qui risquent d'être éprouvés dans les prochains mois, notamment le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, les arts et spectacles et le transport aérien. Après deux années où la croissance économique au Québec a été supérieure à la croissance nationale, 2020 pourrait présenter une situation inverse avec une contraction de 8,0 %⁽¹⁾ de l'économie provinciale. Nous demeurons toutefois optimistes et prévoyons un rebond plus prononcé de l'économie dans les prochains trimestres alors que le gouvernement du Québec a une bonne marge de manœuvre budgétaire, que les ménages sont en meilleure situation financière et que les prix des logements, plus abordables, sont moins vulnérables à une correction.

(1) Prévisions de la croissance du PIB, groupe Économie de Financière Banque Nationale

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	2 036	1 770	15	3 959	3 569	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	915	744	23	1 747	1 517	15
Résultat net	379	558	(32)	989	1 110	(11)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	368	539	(32)	962	1 075	(11)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	10,7 %	17,8 %		14,3 %	17,5 %	
Résultat par action						
de base	1,01 \$	1,52 \$	(34)	2,70 \$	3,03 \$	(11)
dilué	1,01	1,51	(33)	2,68	3,01	(11)
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Revenu total en équivalent imposable	2 112	1 850	14	4 122	3 712	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	991	824	20	1 923	1 660	16
Résultat net excluant les éléments particuliers	379	558	(32)	999	1 110	(10)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	10,7 %	17,8 %		14,5 %	17,5 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	53,1 %	55,5 %		53,3 %	55,3 %	
Résultat par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
de base	1,01 \$	1,52 \$	(34)	2,73 \$	3,03 \$	(10)
dilué	1,01	1,51	(33)	2,71	3,01	(10)
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	0,71 \$	0,65 \$		1,42 \$	1,30 \$	
Valeur comptable	38,74	35,49		38,74	35,49	
Cours de l'action						
haut	74,79	63,82		74,79	63,82	
bas	38,73	60,31		38,73	54,97	
clôture	56,14	63,82		56,14	63,82	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	335 400	335 116		335 400	335 116	
Capitalisation boursière	18 829	21 387		18 829	21 387	

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	316 950	281 458	13
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	162 728	153 251	6
Dépôts	201 445	189 566	6
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	12 995	12 328	5
Actifs sous administration et sous gestion	548 677	565 396	(3)
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽²⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,4 %	11,7 %	
catégorie 1	14,4 %	15,0 %	
total	15,5 %	16,1 %	
Ratio de levier	4,4 %	4,0 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	149 %	146 %	
Ratios réglementaires selon Bâle III ajustés ⁽³⁾			
Ratios des fonds propres			
CET1	11,2 %		
catégorie 1	14,2 %		
total	15,5 %		
Ratio de levier	4,3 %		
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	26 589	25 487	4
Nombre de succursales au Canada	413	422	(2)
Nombre de guichets automatiques au Canada	933	939	(1)

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les ratios au 30 avril 2020 sont calculés en tenant compte des mesures transitoires accordées par le BSIF. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

(3) Les ratios ajustés au 30 avril 2020 sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

Mode de présentation de l'information

La Banque a adopté l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Comme il est permis par les dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des périodes comparatives. La note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente les incidences de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Banque au 1^{er} novembre 2019 et de plus amples renseignements liés à l'adoption de l'IFRS 16. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Particuliers et Entreprises	65	230	(72)	316	472	(33)
Gestion de patrimoine	141	117	21	276	240	15
Marchés financiers	159	158	1	343	326	5
Financement spécialisé aux États-Unis et International	74	72	3	159	132	20
Autres	(60)	(19)		(95)	(60)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	379	558	(32)	999	1 110	(10)
Charge relative à Maple ⁽²⁾	–	–		(10)	–	
Résultat net	379	558	(32)	989	1 110	(11)
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	1,01 \$	1,51 \$	(33)	2,71 \$	3,01 \$	(10)
Charge relative à Maple ⁽²⁾	–	–		(0,03)	–	
Résultat dilué par action	1,01 \$	1,51 \$	(33)	2,68 \$	3,01 \$	(11)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires						
Incluant les éléments particuliers	10,7 %	17,8 %		14,3 %	17,5 %	
Excluant les éléments particuliers	10,7 %	17,8 %		14,5 %	17,5 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, la Banque a enregistré une charge de 13 M\$ (10 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'entreprise Maple Financial Group Inc. (Maple) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, suite à l'événement survenu en décembre 2019, tel que décrit dans la section « Passif éventuels » à la page 23 du présent Rapport de gestion.

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 105	942	17	2 035	1 805	13
Revenus autres que d'intérêts	931	828	12	1 924	1 764	9
Revenu total	2 036	1 770	15	3 959	3 569	11
Frais autres que d'intérêts	1 121	1 026	9	2 212	2 052	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	915	744	23	1 747	1 517	15
Dotations aux pertes de crédit	504	84	500	593	172	245
Résultat avant charge d'impôts	411	660	(38)	1 154	1 345	(14)
Charge d'impôts	32	102	(69)	165	235	(30)
Résultat net	379	558	(32)	989	1 110	(11)
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	1,01	1,51	(33)	2,68	3,01	(11)
Équivalent imposable ⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts	56	45		113	80	
Revenus autres que d'intérêts	20	35		50	63	
Charge d'impôts	76	80		163	143	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	–	–		–	–	
Éléments particuliers ⁽¹⁾						
Charge relative à Maple	–	–		(13)	–	
Éléments particuliers avant impôts	–	–		(13)	–	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	–	–		(3)	–	
Éléments particuliers après impôts	–	–		(10)	–	
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	1 161	987	18	2 148	1 885	14
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	951	863	10	1 974	1 827	8
Revenu total en équivalent imposable	2 112	1 850	14	4 122	3 712	11
Frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers	1 121	1 026	9	2 199	2 052	7
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	991	824	20	1 923	1 660	16
Dotations aux pertes de crédit	504	84	500	593	172	245
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	487	740	(34)	1 330	1 488	(11)
Charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	108	182	(41)	331	378	(12)
Résultat net excluant les éléments particuliers	379	558	(32)	999	1 110	(10)
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers <i>(en dollars)</i>	1,01	1,51	(33)	2,71	3,01	(10)
Actif moyen	312 788	283 172	10	307 087	281 268	9
Prêts et acceptations moyens	160 008	147 139	9	157 253	146 602	7
Dépôts moyens	205 097	180 421	14	202 002	178 423	13
Ratio d'efficience en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾	53,1 %	55,5 %		53,3 %	55,3 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

Pour le deuxième trimestre de 2020, la Banque déclare un résultat net de 379 M\$ comparativement à 558 M\$ au deuxième trimestre de 2019. Le résultat dilué par action s'établit à 1,01 \$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport à 1,51 \$ au trimestre correspondant de 2019. La baisse du résultat net est attribuable à l'augmentation considérable des dotations aux pertes de crédit à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur nos clients. Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable atteint 991 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 20 % par rapport au trimestre correspondant de 2019, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2020 se chiffre à 989 M\$, par rapport à 1 110 M\$ pour la période correspondante de 2019, une baisse de 11 %. Le résultat dilué par action atteint 2,68 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020, comparativement à 3,01 \$ pour la période correspondante de 2019, une baisse de 11 %. Ces diminutions sont essentiellement attribuables aux dotations aux pertes de crédit en lien avec les effets de la COVID-19 enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020. Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers atteint 1 923 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020, en hausse de 16 % par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation. L'élément particulier enregistré au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, déduction faite des impôts, consiste en une charge relative à Maple de 10 M\$.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 14,3 % pour le semestre terminé le 30 avril 2020, alors qu'il atteignait 17,5 % pour la période correspondante de 2019.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 2 036 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 266 M\$ ou 15 % comparativement au trimestre correspondant de 2019. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 2 % en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi que de l'augmentation des revenus tirés des instruments financiers dérivés. Ces augmentations ont été atténuées par la baisse des revenus sur cartes de crédit, alors que le nombre de transactions a chuté en raison des incidences de la pandémie, notamment la fermeture temporaire d'entreprises et de services non essentiels ainsi que le confinement imposé par les gouvernements. Les revenus du secteur de Gestion de patrimoine affichent une croissance de 11 % qui s'explique par la hausse des revenus tirés des services tarifés ainsi que des revenus tirés des transactions et autres revenus. Le revenu total en équivalent imposable enregistré dans le secteur des Marchés financiers augmente de 48 % principalement en raison d'une solide hausse des revenus des marchés mondiaux. De plus, le revenu total du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I) est en hausse de 3 %, essentiellement en raison de la progression des revenus de la filiale ABA Bank atténuée par une baisse des revenus de la filiale Credigy provenant de réévaluations à la baisse de la juste valeur de certains portefeuilles de prêts résultant des conditions de marchés défavorables. Le revenu total en équivalent imposable s'établit à 2 112 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 14 % comparativement à 1 850 M\$ au deuxième trimestre de 2019.

Le revenu total s'élève à 3 959 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020, contre 3 569 M\$ pour la même période en 2019, une hausse de 390 M\$ ou 11 %. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises affiche une hausse de 3 %, principalement attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts atténuée en partie par la baisse des revenus sur cartes de crédit. L'augmentation du revenu total s'explique également par la hausse des revenus tirés des services tarifés ainsi que des revenus tirés de transactions et autres revenus du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total en équivalent imposable du secteur des Marchés financiers est en hausse de 241 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019 principalement en raison de la hausse des revenus des marchés mondiaux. Enfin, le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 8 %, en lien avec la croissance des activités de la filiale ABA Bank qui a entraîné une augmentation des volumes de prêts et de dépôts, alors que les revenus de la filiale Credigy sont en baisse par rapport à la période correspondante de 2019. Le revenu total en équivalent imposable s'établit à 4 122 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020 comparativement à 3 712 M\$ pour la période correspondante de 2019, une hausse de 11 %.

Frais autres que d'intérêts

Au deuxième trimestre de 2020, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 121 M\$, en hausse de 9 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. L'augmentation des frais autres que d'intérêts s'explique principalement par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus de l'ensemble des secteurs d'exploitation. De plus, les frais liés aux mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité de ses employés et de ses clients dans les circonstances exceptionnelles actuelles ont contribué à l'augmentation des frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2020. Par ailleurs, ces hausses ont été atténuées par la réduction de certains frais variables et autres charges discrétionnaires.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 2 212 M\$, une hausse de 8 % par rapport à la période correspondante de 2019 qui s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Les frais d'occupation, découlant principalement de l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank, ainsi que les frais liés aux investissements technologiques, en lien avec le plan de transformation de la Banque et le développement des affaires, sont aussi en hausse par rapport au premier semestre de 2019. De plus, les autres frais du premier semestre de 2020 comprennent une charge relative à Maple de 13 M\$.

Dotations aux pertes de crédit

Pour le deuxième trimestre de 2020, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 504 M\$ par rapport à 84 M\$ au trimestre correspondant de 2019. Cette augmentation considérable s'explique principalement par la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19, notamment le taux de croissance du PIB, le taux de chômage et le prix du pétrole, ainsi que par les répercussions anticipées des incidences de la pandémie sur les clients de la Banque. La hausse des dotations aux pertes de crédit de tous les secteurs d'exploitation provient essentiellement des dotations sur les prêts non dépréciés. De plus, les Services aux entreprises et le secteur des Marchés financiers affichent des augmentations des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, les dotations aux pertes de crédit de la Banque s'élèvent à 593 M\$ comparativement à 172 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique par les mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre, notamment la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19. Par ailleurs, la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers a été en partie atténuée par la diminution des dotations sur les prêts dépréciés de la filiale Credigy, attribuable à des remboursements et des échéances de certains portefeuilles de prêts.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le deuxième trimestre de 2020 totalise 32 M\$ comparativement à 102 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. Le taux effectif d'imposition du deuxième trimestre de 2020 s'établit à 8 % par rapport à 15 % au trimestre correspondant de 2019. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par la baisse du taux d'imposition de la filiale ABA Bank, en raison de mesures fiscales incitatives accordées par le gouvernement cambodgien, ainsi que par la proportion plus importante des revenus de dividendes exonérés d'impôts par rapport au trimestre correspondant de 2019.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, le taux effectif d'imposition se chiffre à 14 %, par rapport à 17 % pour la période correspondante de 2019. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles, certains éléments non récurrents ainsi que les activités de trésorerie sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019 ⁽¹⁾	Variation %	2020	2019 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	607	578	5	1 218	1 167	4
Revenus autres que d'intérêts	241	256	(6)	510	518	(2)
Revenu total	848	834	2	1 728	1 685	3
Frais autres que d'intérêts	459	458	-	927	921	1
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	389	376	3	801	764	5
Dotations aux pertes de crédit	301	63		371	121	
Résultat avant charge d'impôts	88	313	(72)	430	643	(33)
Charge d'impôts	23	83	(72)	114	171	(33)
Résultat net	65	230	(72)	316	472	(33)
Marge nette d'intérêts ⁽²⁾	2,22 %	2,23 %		2,21 %	2,23 %	
Actif moyen portant intérêts	111 161	106 074	5	110 585	105 726	5
Actif moyen	117 052	111 910	5	116 493	111 521	4
Prêts et acceptations moyens	116 536	111 433	5	115 986	111 003	4
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	399	357	12	399	357	12
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾ en % des prêts et acceptations moyens	0,3 %	0,3 %		0,3 %	0,3 %	
Dépôts moyens	63 869	60 578	5	64 131	60 848	5
Ratio d'efficacité	54,1 %	54,9 %		53,6 %	54,7 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 65 M\$ au deuxième trimestre de 2020 comparativement à 230 M\$ au deuxième trimestre de 2019, une baisse qui s'explique essentiellement par les incidences de la pandémie de COVID-19, notamment une augmentation significative des dotations aux pertes de crédit à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques et des répercussions anticipées sur nos clients. Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts est en hausse de 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. Le revenu total du secteur a progressé de 14 M\$, ou 2 %, principalement en raison de la hausse de 29 M\$ du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts des particuliers et des entreprises, qui a plus que compensé l'incidence de la diminution des taux d'intérêt sur les revenus du secteur. Cette croissance a été atténuée par un recul de 15 M\$ des revenus autres que d'intérêts au deuxième trimestre de 2020 en raison de la baisse des revenus sur cartes de crédit.

Le revenu total des Services aux particuliers est en baisse de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019. L'augmentation du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, a été atténuée par un recul des revenus sur cartes de crédit, le nombre de transactions ayant chuté en raison des incidences de la pandémie, notamment la fermeture temporaire d'entreprises et de services non essentiels ainsi que le confinement imposé par les gouvernements. Par ailleurs, le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 17 M\$, en raison de l'augmentation du revenu net d'intérêts ainsi que de la hausse des revenus tirés des instruments financiers dérivés.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, de 459 M\$ au deuxième trimestre de 2020, sont stables par rapport au trimestre correspondant de 2019. L'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel est compensée par la baisse des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité à 54,1 % pour le deuxième trimestre de 2020 s'améliore de 0,8 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2019. Les dotations aux pertes de crédit du secteur s'établissent à 301 M\$ et augmentent de 238 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019, une hausse principalement attribuable à l'augmentation des dotations sur les prêts non dépréciés des Services aux particuliers et des Services aux entreprises, ainsi que sur les créances sur cartes de crédit non dépréciées, en raison de la détérioration considérable des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées des incidences de la pandémie sur les clients du secteur. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises sont en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2019.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 316 M\$, en baisse par rapport à 472 M\$ pour la période correspondante de 2019, principalement en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit en lien avec les incidences de la COVID-19. Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts du secteur augmente de 37 M\$ ou 5 %. Le revenu total du secteur a augmenté de 3 %. La progression du revenu total des Services aux particuliers s'explique par la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par la baisse des revenus sur cartes. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises s'explique par la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que par l'augmentation des revenus d'acceptations bancaires et des revenus tirés des instruments financiers dérivés. Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 6 M\$ ou 1 % par rapport à la période correspondante de 2019, ce qui est attribuable à l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, ainsi que des frais de technologie. Ces hausses sont atténuées par la diminution des frais de soutien aux opérations et de la charge d'amortissement liés aux activités du secteur. Le ratio d'efficacité s'améliore de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2019, pour s'établir à 53,6 % pour le semestre terminé le 30 avril 2020. Les dotations aux pertes de crédit du secteur des Particuliers et Entreprises sont en hausse de 250 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, cette augmentation s'explique par les mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019 ⁽¹⁾	Variation %	2020	2019 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	110	108	2	229	232	(1)
Revenus tirés des services tarifés	267	249	7	540	491	10
Revenus tirés des transactions et autres revenus	97	69	41	170	137	24
Revenu total	474	426	11	939	860	9
Frais autres que d'intérêts	278	267	4	560	534	5
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	196	159	23	379	326	16
Dotations aux pertes de crédit	4	–		4	–	
Résultat avant charge d'impôts	192	159	21	375	326	15
Charge d'impôts	51	42	21	99	86	15
Résultat net	141	117	21	276	240	15
Actif moyen	5 984	6 154	(3)	5 963	6 326	(6)
Prêts et acceptations moyens	4 793	4 829	(1)	4 779	4 871	(2)
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	3	3	–	3	3	–
Dépôts moyens	34 474	32 486	6	33 441	32 813	2
Actifs sous administration et sous gestion	548 677	549 391	–	548 677	549 391	–
Ratio d'efficacité	58,6 %	62,7 %		59,6 %	62,1 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 141 M\$ au deuxième trimestre de 2020 comparativement à 117 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 21 %. Le revenu total du secteur de 474 M\$ est en hausse de 48 M\$ ou 11 % comparativement à 426 M\$ au deuxième trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 41 % des revenus tirés des transactions et autres revenus en raison de la volatilité sur les marchés au cours du deuxième trimestre de 2020 ayant entraîné une augmentation du volume des transactions. De plus, les revenus tirés des services tarifés sont en hausse de 7 % alors que la moyenne des actifs sous administration et sous gestion est supérieure à celle du deuxième trimestre de 2019, malgré la baisse de valeur des actifs à la fin du deuxième trimestre de 2020 en raison de la crise actuelle.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2019 et se chiffrent à 278 M\$ au deuxième trimestre de 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération variable en lien avec la hausse des revenus du secteur. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable, à 58,6 % pour le deuxième trimestre de 2020, s'améliore de 4,1 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2019. Les dotations aux pertes de crédit de 4 M\$ au deuxième trimestre de 2020 proviennent des dotations sur les prêts non dépréciés et sont attribuables à la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 276 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020 comparativement à 240 M\$ pour la période correspondante de 2019, en hausse de 15 %. Le revenu total du secteur s'établit à 939 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020, par rapport à 860 M\$ pour la période correspondante de 2019, une hausse de 9 %. L'augmentation des revenus tirés des services tarifés provient des entrées nettes dans les diverses solutions. Les revenus tirés des transactions et les autres revenus sont en hausse de 24 % par rapport au premier semestre de 2020 en raison de l'augmentation du volume des transactions causée par la volatilité des marchés boursiers au cours de cette période. Le revenu net d'intérêts est en légère baisse en raison d'un recul de la marge sur les dépôts. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 560 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020 par rapport à 534 M\$ pour la période correspondante de 2019, une augmentation qui s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que des frais de soutien aux opérations liés aux initiatives du secteur. Par ailleurs, le ratio d'efficacité à 59,6 % pour le semestre terminé le 30 avril 2020 s'est amélioré comparativement à 62,1 % pour la période correspondante de 2019. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19.

Marchés financiers

(en équivalent imposable) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019 ⁽²⁾	Variation %	2020	2019 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	227	123	85	401	260	54
Titres à revenus fixes	105	64	64	190	129	47
Produits de base et devises	64	29	121	94	77	22
	396	216	83	685	466	47
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	202	189	7	371	349	6
Revenu total en équivalent imposable	598	405	48	1 056	815	30
Frais autres que d'intérêts	220	182	21	419	360	16
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable	378	223	70	637	455	40
Dotations aux pertes de crédit	162	7		171	10	
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	216	216	-	466	445	5
Charge d'impôts en équivalent imposable	57	58	(2)	123	119	3
Résultat net	159	158	1	343	326	5
Actif moyen	120 474	109 485	10	121 049	106 974	13
Prêts et acceptations moyens (grandes entreprises seulement)	19 436	16 407	18	18 217	16 317	12
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	56	3		56	3	
Dépôts moyens	37 039	29 045	28	35 587	28 201	26
Ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾	36,8 %	44,9 %		39,7 %	44,2 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 159 M\$ au deuxième trimestre de 2020 comparativement à 158 M\$ au trimestre correspondant de 2019, en hausse de 1 %. La hausse de tous les types de revenus du secteur a été atténuée par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et les répercussions anticipées sur les clients du secteur. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable, de 378 M\$ au deuxième trimestre de 2020, est en croissance de 155 M\$ ou 70 % par rapport au deuxième trimestre de 2019, le secteur ayant bénéficié d'une augmentation des activités de toutes ses unités d'affaires. Le revenu total en équivalent imposable se chiffre à 598 M\$, contre 405 M\$ au deuxième trimestre de 2019, une hausse de 48 %. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 83 % compte tenu de l'augmentation des revenus sur les titres de participation et sur les titres à revenus fixes, de 85 % et 64 % respectivement, ainsi que de l'augmentation des revenus sur les contrats sur produits de base et devises. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement ont augmenté de 7 % par rapport au deuxième trimestre de 2019 en raison de la croissance des activités de fusions et acquisitions ainsi que des émissions d'obligations des gouvernements.

Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2020 s'établissent à 220 M\$, en hausse de 21 % par rapport au deuxième trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus au deuxième trimestre de 2020 ainsi que par l'augmentation des frais de transaction en lien avec la croissance des activités. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable s'améliore de 8,1 points de pourcentage pour s'établir à 36,8 % pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement à 44,9 % au trimestre correspondant de 2019, une amélioration en lien avec une croissance marquée des revenus du secteur. Les dotations aux pertes de crédit se chiffrent à 162 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020 alors qu'elles étaient de 7 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse qui provient principalement des dotations sur les prêts non dépréciés en raison des incidences de la COVID-19, notamment la détérioration importante des perspectives macroéconomiques et les répercussions anticipées sur les clients du secteur. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés sont en hausse de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, le résultat net du secteur s'établit à 343 M\$, une hausse de 5 % par rapport à la période correspondante de 2019. Le revenu total en équivalent imposable s'établit à 1 056 M\$ contre 815 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable est en hausse de 182 M\$ ou 40 % pour le semestre terminé le 30 avril 2020 comparativement au premier semestre de 2019. Les revenus des marchés mondiaux pour le semestre terminé le 30 avril 2020 sont en hausse de 47 % comparativement à la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation de tous les types de revenus. De plus, les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement augmentent de 6 % par rapport à la période correspondante de 2019 en raison de la hausse des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions ainsi que des activités sur les marchés des capitaux.

Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2020 sont en hausse de 59 M\$ ou 16 % par rapport à la période correspondante de 2019, ce qui s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel et des frais de transaction en lien avec la croissance des activités du secteur. Par ailleurs, le ratio d'efficacité en équivalent imposable s'élève à 39,7 % pour le semestre terminé le 30 avril 2020 et s'améliore comparativement à 44,2 % pour la même période en 2019. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 171 M\$ au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, comparativement à 10 M\$ au cours de la période correspondante de 2019, une hausse qui provient principalement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020 en lien avec le contexte économique lié à la COVID-19.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Revenu total						
Credigy	82	107	(23)	180	212	(15)
ABA Bank	99	69	43	194	134	45
International	2	2		4	3	
	183	178	3	378	349	8
Frais autres que d'intérêts						
Credigy	34	42	(19)	70	78	(10)
ABA Bank	47	31	52	88	62	42
International	1	1		2	2	
	82	74	11	160	142	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	101	104	(3)	218	207	5
Dotations aux pertes de crédit						
Credigy	24	12		31	35	(11)
ABA Bank	8	2		11	6	83
	32	14	129	42	41	2
Résultat avant charge d'impôts	69	90	(23)	176	166	6
Charge d'impôts	(5)	18		17	34	
Résultat net	74	72	3	159	132	20
Participations ne donnant pas le contrôle	4	12	(67)	13	22	(41)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	70	60	17	146	110	33
Actif moyen	14 715	10 600	39	13 592	10 523	29
Prêts et créances moyens	11 733	8 711	35	10 796	8 760	23
Prêts dépréciés nets – Phase 3 ⁽¹⁾	21	16	31	21	16	31
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	1 105	1 263	(13)	1 105	1 263	(13)
Dépôts moyens	4 813	3 238	49	4 591	2 994	53
Ratio d'efficience	44,8 %	41,6 %		42,3 %	40,7 %	

(1) Les prêts dépréciés nets – Phase 3 excluent les prêts DAC et sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 74 M\$ au deuxième trimestre de 2020, par rapport à 72 M\$ au trimestre correspondant de 2019, en hausse de 3 %. La croissance des revenus de la filiale ABA Bank a été en partie atténuée par une diminution des revenus de la filiale Credigy, dont les résultats ont été affectés par le contexte économique lié à la pandémie mondiale. Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, le secteur affiche un résultat net de 159 M\$, par rapport à 132 M\$ pour la période correspondante de 2019, une hausse de 20 %.

Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 19 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020 est en baisse de 55 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. Le revenu total de la filiale se chiffre à 82 M\$, en baisse comparativement à 107 M\$ au deuxième trimestre de 2019, ce qui s'explique par des réévaluations à la baisse de la juste valeur de certains portefeuilles de prêts en raison des conditions de marchés défavorables. Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2020 sont en baisse de 8 M\$ principalement en raison de la diminution de la rémunération variable et des frais de recouvrement. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 24 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020, par rapport à 12 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse résultant de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur les portefeuilles de la filiale.

Le résultat net de la filiale Credigy de 62 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020 est en baisse de 21 % par rapport à la période correspondante de 2019. Le revenu total de la filiale se chiffre à 180 M\$, en baisse comparativement à 212 M\$ au premier semestre de 2019 en raison de changements au niveau de la composition du portefeuille de prêts et des effets de la COVID-19. Les frais autres que d'intérêts du premier semestre de 2020 sont en baisse de 8 M\$ en raison d'une diminution de la rémunération variable et des frais de recouvrement. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 31 M\$ pour le premier semestre de 2020, une baisse de 4 M\$ par rapport à 35 M\$ au semestre correspondant de 2019 qui s'explique par des remboursements et des échéances de certains portefeuilles de prêts.

ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 54 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020 est en hausse de 86 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. La hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 43 % s'explique par la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts. Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2020 de la filiale augmentent de 52 % par rapport au deuxième trimestre de 2019, principalement en raison de l'expansion de son réseau bancaire. Les dotations aux pertes de crédit qui totalisent 8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020, en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2019, tiennent compte des répercussions anticipées de la pandémie mondiale sur les clients de la filiale.

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 95 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020 est en hausse de 79 % par rapport à la période correspondante de 2019. La croissance des activités de la filiale explique la hausse du revenu total de 45 % et des frais autres que d'intérêts de 42 % par rapport au premier semestre de 2019. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 11 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020, en hausse de 5 M\$ par rapport au semestre correspondant de 2019.

Le taux effectif d'imposition est en baisse pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020 en raison de mesures fiscales incitatives accordées par le gouvernement cambodgien et enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020.

Autres

(en équivalent imposable) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2020	2019 ⁽²⁾	2020	2019 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation				
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	(27)	(43)	(71)	(93)
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	36	50	92	96
Revenu total en équivalent imposable	9	7	21	3
Frais autres que d'intérêts	82	45	146	95
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable	(73)	(38)	(125)	(92)
Dotations aux pertes de crédit	5	–	5	–
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(78)	(38)	(130)	(92)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(18)	(19)	(25)	(32)
Perte nette	(60)	(19)	(105)	(60)
Participations ne donnant pas le contrôle	7	7	14	13
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Banque	(67)	(26)	(119)	(73)
Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	–	–	(10)	–
Perte nette excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾	(60)	(19)	(95)	(60)
Actif moyen	54 563	45 023	49 990	45 924

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 60 M\$ au deuxième trimestre de 2020, comparativement à une perte nette de 19 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. La variation de la perte nette s'explique principalement par la hausse des frais autres que d'intérêts, provenant notamment de la rémunération variable, des investissements technologiques liés au plan de transformation de la Banque et au développement des affaires, ainsi que des frais entourant les mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans les circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19. Par ailleurs, ces hausses ont été atténuées par la réduction de certains frais variables et autres charges discrétionnaires. De plus, des dotations aux pertes de crédit de 5 M\$ ont été enregistrées au deuxième trimestre de 2020 en raison de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, la perte nette s'élève à 105 M\$, comparativement à une perte nette de 60 M\$ pour la période correspondante de 2019. La variation de la perte nette s'explique principalement par une hausse des frais autres que d'intérêts, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre, ainsi que par la charge relative à Maple enregistrée au cours du premier trimestre de 2020. Ces éléments ont été compensés en partie par des revenus plus élevés des activités de trésorerie au cours du premier semestre de 2020. Les éléments particuliers enregistrés au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, qui comprennent la charge relative à Maple enregistrée au cours du premier trimestre, ont un impact défavorable de 10 M\$ sur le résultat net de la rubrique *Autres*.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	27 800	13 698	103
Valeurs mobilières	84 667	82 226	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 710	17 723	–
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	162 728	153 251	6
Autres	24 045	14 560	65
	316 950	281 458	13
Passif et capitaux propres			
Dépôts	201 445	189 566	6
Autres	98 912	75 983	30
Dettes subordonnées	779	773	1
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	15 445	14 778	5
Participations ne donnant pas le contrôle	369	358	3
	316 950	281 458	13

Actif

Au 30 avril 2020, la Banque a un actif total de 317,0 G\$ comparativement à 281,5 G\$ au 31 octobre 2019, une augmentation de 35,5 G\$ ou 13 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 27,8 G\$ au 30 avril 2020, augmentent de 14,1 G\$ principalement en raison des dépôts auprès de la Banque du Canada ainsi que des dépôts auprès d'institutions financières. L'augmentation des dépôts auprès de la Banque du Canada s'explique en partie par les liquidités obtenues dans le cadre des initiatives de financement déployées par le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Banque du Canada, dont l'objectif est de soutenir le système financier canadien dans le contexte de la pandémie de COVID-19. L'augmentation des dépôts auprès d'institutions financières est attribuable à la croissance des dépôts auprès de la Réserve fédérale américaine.

Les valeurs mobilières augmentent de 2,5 G\$ par rapport au 31 octobre 2019, en raison de l'augmentation de 1,2 G\$ ou 2 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que de la hausse de 1,3 G\$ des valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées sont stables.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions, de 162,7 G\$ au 30 avril 2020, augmentent de 9,4 G\$ ou 6 % par rapport au 31 octobre 2019. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019	Au 30 avril 2019
Prêts et acceptations			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	83 639	80 214	77 052
Aux particuliers	13 456	13 901	14 299
Créances sur cartes de crédit	1 901	2 322	2 324
Aux entreprises et aux administrations publiques	64 765	57 492	55 750
	163 761	153 929	149 425
Provisions pour pertes de crédit	(1 033)	(678)	(683)
	162 728	153 251	148 742

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 3,4 G\$ ou 4 % par rapport au 31 octobre 2019 compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers et les créances sur cartes de crédit ont connu chacun des baisses de 0,4 G\$ depuis le 31 octobre 2019. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 7,3 G\$ ou 13 % par rapport au 31 octobre 2019 en raison de la croissance des activités des services financiers aux grandes entreprises et de la filiale Credigy.

Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 14,0 G\$ ou 9 % et les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 6,5 G\$ ou 8 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en baisse de 6 % par rapport au 30 avril 2019, une baisse qui provient en partie de la filiale Credigy suite à des remboursements et des échéances de certains portefeuilles de prêts. Les créances sur cartes de crédit sont en baisse de 0,4 G\$ par rapport au 30 avril 2019. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en progression de 9,0 G\$ ou 16 % depuis un an, en raison des activités des Services aux entreprises, du secteur des marchés financiers et de la filiale Credigy.

Les autres actifs de 24,0 G\$ au 30 avril 2020 sont en hausse de 9,4 G\$ ou 65 % depuis le 31 octobre 2019. Cette hausse provient de l'augmentation de 7,6 G\$ des instruments financiers dérivés en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers, ainsi que de l'augmentation de 1,2 G\$ des autres éléments d'actifs, notamment les créances de clients, de négociants et de courtiers.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 30 avril 2020, les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC se chiffrent à 780 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 684 M\$ au 31 octobre 2019. Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC se chiffrent à 479 M\$ au 30 avril 2020 comparativement à 450 M\$ au 31 octobre 2019, une augmentation de 29 M\$ qui provient principalement des prêts dépréciés nets des portefeuilles du secteur des Marchés financiers et de la filiale ABA Bank, atténuée en partie par une diminution des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts aux entreprises. Les prêts DAC bruts s'établissent à 1 105 M\$ au 30 avril 2020, alors qu'ils se chiffraient à 1 166 M\$ au 31 octobre 2019, en raison d'échéances et de remboursements de certains portefeuilles.

Passif

La Banque a un passif total de 301,1 G\$ au 30 avril 2020 comparativement à 266,3 G\$ au 31 octobre 2019.

Au 30 avril 2020, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 201,4 G\$ comparativement à 189,6 G\$ au 31 octobre 2019, une augmentation de 11,8 G\$. Les dépôts des particuliers de 63,9 G\$ au 30 avril 2020 sont en hausse de 3,8 G\$ par rapport au 31 octobre 2019. Cette hausse provient des activités des Services aux particuliers, des comptes de courtage du secteur de Gestion de patrimoine et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 131,8 G\$ au 30 avril 2020 augmentent de 6,5 G\$ par rapport au 31 octobre 2019. La hausse est attribuable aux activités de financement du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie, dont 3,1 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques, ainsi qu'aux activités de courtage du secteur de Gestion de patrimoine.

Les dépôts des institutions de dépôts de 5,8 G\$ au 30 avril 2020 sont en hausse de 1,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2019, une hausse qui provient des activités de financement de la trésorerie.

Les autres passifs de 98,9 G\$ au 30 avril 2020 sont en hausse de 22,9 G\$ ou 30 % comparativement au 31 octobre 2019, en raison d'une augmentation de 2,6 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert, d'une hausse de 12,4 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées (qui comprennent les opérations de prise en pension à plus d'un jour avec la Banque du Canada des programmes mis en place pour faire face à la crise de la COVID-19) ainsi qu'à la hausse de 8,3 G\$ des instruments financiers dérivés.

Capitaux propres

Au 30 avril 2020, les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque s'établissent à 15,4 G\$, en hausse de 0,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par le résultat net, déduction faite des dividendes, par les émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions et par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces augmentations ont été en partie compensées par les autres éléments cumulés du résultat global, notamment les pertes sur les instruments de couverture des flux de trésorerie, atténuées par l'écart de change.

Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Rachat de parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC

Le 4 mai 2020, la Fiducie d'actifs BNC (la Fiducie), une fiducie à capital fixe établie par la Banque, a annoncé son intention de racheter la totalité des 350 000 parts de la Fiducie – série 2 (les NBC CapS II – série 2) en circulation, le 30 juin 2020, au prix de 1 000 \$ par part. Le rachat a été approuvé par le BSIF.

Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la SCHL. Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 30 avril 2020, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 3 605 M\$ (3 559 M\$ au 31 octobre 2019). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2019. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 48 et 49 du Rapport annuel 2019.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

Impôts sur le résultat

En avril 2020, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 240 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année 2015.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 370 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années 2014, 2013 et 2012.

Les opérations faisant l'objet des nouvelles cotisations précitées sont semblables à celles traitées par les mesures législatives d'application prospective adoptées suite aux budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018.

Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2015, pour des activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 30 avril 2020.

Passifs éventuels

Maple Financial Group Inc.

La Banque détient une participation de 24,9 % dans Maple Financial Group Inc. (Maple), une société fermée canadienne qui exerçait ses activités par l'intermédiaire de filiales directes ou indirectes en propriété exclusive au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Maple Bank GmbH (Maple GmbH), une filiale en propriété exclusive indirecte de Maple, a fait l'objet d'enquêtes des autorités allemandes au sujet d'irrégularités fiscales alléguées. Ces enquêtes ont commencé en septembre 2015 et portaient sur certaines activités de négociation effectuées par Maple GmbH et par certains de ses anciens employés, principalement au cours des exercices 2006 à 2010. Les autorités allemandes ont allégué que ces activités de négociation, qui sont souvent appelées opérations « CumEx », ont été réalisées en contravention de la législation fiscale allemande. Ni la Banque ni ses employés n'ont participé à ces activités de négociation ou n'ont fait, à la connaissance de la Banque, l'objet de ces enquêtes. À ce moment, la Banque a annoncé que s'il était déterminé que des portions de dividendes reçus de Maple pouvaient être raisonnablement attribuées à une fraude fiscale de Maple Bank GmbH, des moyens seraient mis en œuvre pour restituer ces montants à l'autorité compétente.

Le 6 février 2016, l'autorité fédérale allemande de réglementation du secteur financier, BaFin, a instauré un moratoire sur les activités de Maple GmbH, rendant impossible la poursuite du cours normal de ses affaires. En août 2016, Maple s'est placée sous la protection de la loi sur la faillite en vertu des lois canadiennes applicables, et un syndic a été nommé pour administrer la société. Une procédure similaire a été lancée pour chacune des autres filiales importantes de Maple dans leur territoire respectif. À la lumière de ces événements, la Banque a radié la valeur comptable de sa participation dans Maple, pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) au cours du premier trimestre de 2016. La radiation de la participation dans cette entreprise associée de 164 M\$ a été comptabilisée à la rubrique *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2016, et présentée dans le secteur des Marchés financiers.

Même s'il n'y a pas encore eu de détermination quant à une potentielle fraude fiscale de Maple GmbH ou de ses employés, le ministère des Finances allemand a émis, dans le cadre des procédures d'insolvabilité de Maple GmbH, une déclaration sur les résultats de la vérification fiscale de Maple GmbH et les conséquences fiscales pertinentes des opérations « CumEx » et qui a résulté en une créance fiscale finale auprès de l'administrateur de faillite. Cette créance a été approuvée par l'assemblée des créanciers de Maple GmbH.

La Banque a été en contact avec les procureurs allemands qui ont confirmé que, à leur avis et selon les preuves qu'ils ont examinées depuis qu'est survenue l'insolvabilité de Maple GmbH, la Banque n'a été impliquée à aucun égard dans la fraude fiscale alléguée de Maple GmbH et qu'elle n'a pas été négligente en n'identifiant pas la fraude alléguée. À la suite de discussions entre la Banque et les procureurs allemands au sujet des montants réputés attribuables à la fraude fiscale alléguée, la Banque a payé 7,7 millions d'euros aux autorités fiscales allemandes le 19 novembre 2019. Au 31 octobre 2019, une provision de 11 M\$ avait été comptabilisée afin de refléter cet événement postérieur à la date du bilan consolidé donnant lieu à des ajustements.

En décembre 2019, la Banque et les autres principaux actionnaires de Maple sont parvenus à une entente avec l'administrateur de faillite de Maple GmbH dans le but de régler toutes les réclamations potentielles qui pourraient être déposées contre eux par Maple GmbH ou en son nom. Dans le cadre de ce règlement, la Banque a accepté de payer 8,7 millions d'euros au profit des créanciers de Maple GmbH et a enregistré, au cours du premier trimestre de 2020, une charge de 13 M\$ dans les *Frais autres que d'intérêts – Autres* dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Le processus de finalisation de l'entente a été retardé en raison de la pandémie de COVID-19, mais toutes les parties au processus ont convenu de prolonger le calendrier de finalisation de l'entente jusqu'à plus tard en 2020. Une fois l'entente finalisée, la Banque s'attend à ce que l'ensemble des obligations importantes associées à sa participation dans Maple soient éteintes.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2019 aux pages 50 à 57.

Accord de Bâle

Les exigences de ratios réglementaires ont été ajustées par le BSIF au cours du deuxième trimestre de 2020 en réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires », du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9. La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 9,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 10,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 12,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux BISI de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 % établies par le BSIF. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. La Banque prévoit éliminer progressivement tous ses instruments non assortis d'une clause de FPUNV sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. La ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 22,50 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 % d'ici le 1^{er} novembre 2021. La Banque a commencé à émettre des créances admissibles à la recapitalisation interne au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 et s'attend à ce que ses ratios TLAC s'améliorent avec le refinancement normal de ses créances à terme non garanties arrivant à échéance. La Banque ne prévoit aucun défi pour satisfaire à ces exigences TLAC.

Exigences – Ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 30 avril 2020						
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾	Réserve pour stabilité intérieure ⁽²⁾	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾ , y compris la réserve pour stabilité intérieure
Ratios des fonds propres							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	1,0 %	9,0 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	1,0 %	10,5 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	1,0 %	12,5 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	s.o.	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

(2) Le 13 mars 2020, le BSIF a baissé la réserve à 1,0 %, avec effet immédiat.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la COVID-19, au cours du deuxième trimestre de 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des banques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2019, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2019, à la page 53. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2019, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 14 novembre 2019, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Revisions to market risk disclosure requirements*. Ce document présente les modifications aux tableaux du Pilier 3 pour le cadre révisé du risque de marché qui ont été apportées pour refléter les changements de la version finale du document intitulé *Revisions to the minimum capital requirements for market risk*, publié en janvier 2019.

Le 14 novembre 2019, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Voluntary disclosure of sovereign exposures*. Le CBCB sollicitent des points de vue sur trois tableaux potentiels de divulgation. Selon ce document, les banques devront communiquer leurs expositions au risque souverain et leurs actifs pondérés en fonction des risques ventilés par juridiction, devise et classification comptable. La mise en œuvre est obligatoire pour les banques uniquement lorsque les superviseurs nationaux l'exigent dans leur juridiction.

Le 28 novembre 2019, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Credit Valuation Adjustment risk: targeted final revisions*. Ce document propose un ensemble de modifications ciblées au cadre pour le risque de l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) qui a été publié en décembre 2017. Ces révisions visent à aligner le cadre de risque de CVA révisé avec les normes du document *Minimum capital requirements for market risk* et du document *Capital requirements for bank exposures to central counterparties*.

Activités de gestion

Le 10 juin 2019, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 9 juin 2020. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, la Banque avait racheté un total de 2 200 000 actions ordinaires dans le cadre de ce programme. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, la Banque a complété le rachat de 525 000 d'actions ordinaires au prix de 30 M\$, ce qui a réduit de 5 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 25 M\$ les *Résultats non distribués*. Ces rachats ont été effectués avant le 13 mars 2020, date à laquelle le BSIF a abaissé la réserve pour stabilité intérieure et a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les banques interrompent toute augmentation de dividendes et tout rachat d'actions.

Actions et options d'achat d'actions

	Au 30 avril 2020	
	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	98 000 000	2 450
Actions ordinaires	335 399 891	3 028
Options d'achat d'actions	12 055 992	

Au 22 mai 2020, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 335 398 962 et le nombre d'options en cours est de 12 055 992. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées de la Banque et les billets à moyen terme échéant le 1^{er} février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 723 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 68,3 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 30 avril 2020.

Variation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens)	Semestre terminé le 30 avril 2020
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	9 692
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	74
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	–
Rachat d'actions ordinaires	(30)
Autres surplus d'apport	5
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(534)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	962
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	(112)
Autres	343
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	111
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	40
Autres	3
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(48)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(110)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôts)	(31)
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF ⁽¹⁾	203
Variation des autres ajustements réglementaires ⁽²⁾	–
Solde à la fin	10 568
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	2 800
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	–
Solde à la fin	2 800
Total des fonds propres de catégorie 1	13 368
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	874
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	119
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	9
Solde à la fin	1 002
Total des fonds propres réglementaires	14 370

(1) Cette rubrique comprend la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues mise en place au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

(2) Cette rubrique comprend la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1 a augmenté de 9,8 G\$ pour s'établir à 92,8 G\$ au 30 avril 2020, comparativement à 83,0 G\$ au 31 octobre 2019. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques, de la variation de change et des changements de méthode de calcul découlant de changements réglementaires. Pour le risque de crédit, ces changements comprennent la fin des règles transitoires pour le risque spécifique de corrélation défavorable et le cadre révisé de titrisation, ainsi que l'adoption de l'IFRS 16. Pour le risque de marché, des mesures transitoires ont été instaurées en réponse à la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le		
			30 avril 2020	31 janvier 2020	31 octobre 2019
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	63 440	6 705	70 145	67 254	65 693
Taille du portefeuille	4 969	355	5 324	1 650	1 979
Qualité du portefeuille	(59)	109	50	(77)	11
Mises à jour des modèles	112	–	112	(17)	(46)
Méthode et politique	–	–	–	1 246	(362)
Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–
Variation de change	884	142	1 026	89	(21)
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	69 346	7 311	76 657	70 145	67 254
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			4 397	4 276	3 972
Variation des niveaux de risque ⁽¹⁾			1 441	121	304
Mises à jour des modèles			–	–	–
Méthode et politique			(1 717)	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			4 121	4 397	4 276
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			11 664	11 509	11 319
Variation des niveaux de risque			313	155	190
Acquisitions et cessions			–	–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			11 977	11 664	11 509
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			92 755	86 206	83 039

(1) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, les règles transitoires pour le risque spécifique de corrélation défavorable et le cadre révisé de titrisation ont pris fin. Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a également adopté l'IFRS 16 et a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation. Au cours du trimestre terminés le 30 avril 2020, des mesures provisoires ont été instaurées par le BSIF pour le risque de marché en réponse à la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19.

Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 11,4 %, à 14,4 % et à 15,5 % au 30 avril 2020, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 11,7 %, de 15,0 % et de 16,1 %, respectivement, au 31 octobre 2019. Le ratio des fonds propres CET1 a diminué par rapport au 31 octobre 2019 essentiellement en raison de la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques. La fin des règles transitoires pour le risque spécifique de corrélation défavorable et pour le cadre révisé de titrisation ainsi que l'adoption de l'IFRS 16 ont également contribué à cette diminution. Le résultat net, déduction faite des dividendes, les mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, les émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions et les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi ont atténué la baisse du ratio des fonds propres CET1. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres est essentiellement attribuable aux mêmes éléments. Enfin, le ratio de levier en date du 30 avril 2020 s'établit à 4,4 %, en hausse par rapport à 4,0 % au 31 octobre 2019. La croissance des fonds propres de catégorie 1 a été plus que compensée par la diminution de l'exposition totale, notamment en raison des mesures temporaires annoncées par le BSIF concernant l'exclusion des expositions dans les réserves de banques centrales et les titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs HQLA en vertu de la ligne directrice Normes de liquidité.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
	Ajustés ⁽¹⁾		
Fonds propres			
CET1	10 365	10 568	9 692
catégorie 1	13 165	13 368	12 492
total	14 370	14 370	13 366
Actif pondéré en fonction des risques	92 755	92 755	83 039
Exposition totale	306 386	306 386	308 902
Ratios des fonds propres			
CET1	11,2 %	11,4 %	11,7 %
catégorie 1	14,2 %	14,4 %	15,0 %
total	15,5 %	15,5 %	16,1 %
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %	4,0 %

(1) Les fonds propres et les ratios réglementaires selon Bâle III ajustés au 30 avril 2020 sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

Dividendes

Le 26 mai 2020, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 71 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2020 aux actionnaires inscrits le 29 juin 2020.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

La COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités. La COVID-19 a également mis en perspective certains risques. Malgré cette situation exceptionnelle, les risques sont gérés de façon rigoureuse. Par conséquent, les processus de prise de décisions sont guidés par une évaluation et une gestion des risques en phase avec l'appétit pour le risque de la Banque et par des niveaux prudents de fonds propres et de liquidités. L'objectif d'une gestion saine et efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, de contrôler la volatilité des résultats de la Banque et de s'assurer que la prise de risques contribue à la création de valeur pour les actionnaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2019. De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Banque a accéléré et augmenté la fréquence de certaines activités de gestion des risques.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Facteurs de risque » du présent Rapport de gestion aux pages 4 et 5 et à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019, aux pages 58 à 94. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 7 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires. Le contexte économique difficile découlant de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales a affecté les débiteurs. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires ainsi que le déclin des prix du pétrole. Toutefois, certaines mesures gouvernementales ont été mises en œuvre afin d'aider les particuliers et les entreprises affectés par la COVID-19.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽¹⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽²⁾	Total	Total
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	53 058	9 217	–	–	–	62 275	59 140
Crédits rotatifs admissibles	2 982	7 720	–	–	–	10 702	5 586
Particuliers – autres	13 702	2 349	–	–	21	16 072	16 189
	69 742	19 286	–	–	21	89 049	80 915
Autres que particuliers							
Entreprises	62 967	21 211	22 948	2	4 633	111 761	102 157
États souverains	54 209	5 464	62 156	126	115	122 070	82 419
Institutions financières	5 542	419	90 539	1 395	555	98 450	105 643
	122 718	27 094	175 643	1 523	5 303	332 281	290 219
Portefeuille de négociation							
Titrisation	–	–	–	14 640	–	14 640	12 015
	1 889	–	–	–	3 045	4 934	4 764
Total – Risque de crédit brut	194 349	46 380	175 643	16 163	8 369	440 904	387 913
Approche standardisée	19 724	494	13 182	1 556	280	35 236	48 408
Approche NI avancée	174 625	45 886	162 461	14 607	8 089	405 668	339 505
Total – Risque de crédit brut	194 349	46 380	175 643	16 163	8 369	440 904	387 913

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2020 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Deuxième trimestre 2020 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation aux activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan. En raison de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, la Banque fait face à un contexte volatil et difficile. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment la faiblesse des taux d'intérêt, le recul des marchés boursiers et le déclin des prix du pétrole.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2020				
	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	27 800	410	16 842	10 548	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	62 980	59 371	3 609	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11 441	–	11 441	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	10 246	–	10 246	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 710	–	17 710	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	162 728	6 739	155 989	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	15 747	13 479	2 268	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	179	–	179	–	Autres
Autres	8 119	–	–	8 119	
	316 950	79 999	218 284	18 667	
Passifs					
Dépôts	201 445	9 543	191 902	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	7 042	–	7 042	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 421	15 421	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	34 345	–	34 345	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Instruments financiers dérivés	15 200	12 595	2 605	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	21 239	5 437	15 802	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	182	–	182	–	Autres
Autres	5 483	–	36	5 447	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	779	–	779	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	301 136	42 996	252 693	5 447	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2019

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	13 698	579	12 609	510	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	61 823	58 170	3 653	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	10 648	–	10 648	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	9 755	–	9 755	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 723	–	17 723	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	153 251	6 060	147 191	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	8 129	7 134	995	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	38	–	38	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	6 393	–	–	6 393	
	281 458	71 943	202 612	6 903	
Passifs					
Dépôts	189 566	9 869	179 697	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 893	–	6 893	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 849	12 849	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	21 900	–	21 900	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	6 852	6 123	729	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	21 312	5 165	16 147	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	374	–	374	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	5 803	24	911	4 868	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	773	–	773	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	266 322	34 030	227 424	4 868	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.
- (2) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés ci-dessous et à la page suivante ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.
- (5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.
- (7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.
- (8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue à la suite de la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

	(en millions de dollars canadiens)										
	30 avril 2020				31 janvier 2020		Trimestre terminé le 30 avril 2019		Semestre terminé le 30 avril 2020		30 avril 2019
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne
Taux d'intérêt	(4,4)	(15,6)	(8,9)	(9,1)	(4,9)	(4,5)	(5,1)	(4,4)	(6,9)	(5,4)	(5,4)
Taux de change	(0,3)	(2,7)	(1,0)	(0,9)	(0,8)	(0,7)	(0,8)	(0,6)	(0,9)	(0,8)	(0,8)
Actions	(3,0)	(16,0)	(8,3)	(16,0)	(3,4)	(4,0)	(4,0)	(3,1)	(5,9)	(4,2)	(4,2)
Contrats sur produits de base	(0,6)	(1,9)	(1,1)	(0,9)	(1,1)	(0,8)	(1,0)	(1,1)	(1,1)	(1,1)	(1,1)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	9,8	8,1	4,6	5,1	5,2	4,9	7,2	5,4	5,4
VaR totale de négociation	(4,6)	(18,8)	(9,5)	(18,8)	(5,6)	(4,9)	(5,7)	(4,3)	(7,6)	(6,1)	(6,1)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le								Semestre terminé le	
	30 avril 2020				31 janvier 2020		30 avril 2019		30 avril 2020	30 avril 2019
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(12,0)	(23,2)	(16,8)	(14,6)	(14,7)	(11,2)	(15,5)	(15,2)	(15,8)	(14,9)
Taux de change	(0,3)	(9,1)	(2,0)	(1,6)	(1,4)	(0,7)	(1,1)	(0,9)	(1,7)	(1,3)
Actions	(5,7)	(36,1)	(17,4)	(20,9)	(8,7)	(7,7)	(6,1)	(5,3)	(13,1)	(7,2)
Contrats sur produits de base	(1,3)	(2,6)	(1,9)	(1,8)	(2,1)	(2,3)	(2,0)	(2,3)	(2,0)	(2,2)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	19,5	14,8	10,5	10,4	12,3	12,3	15,1	13,4
SVaR totale de négociation	(9,6)	(39,9)	(18,6)	(24,1)	(16,4)	(11,5)	(12,4)	(11,4)	(17,5)	(12,2)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

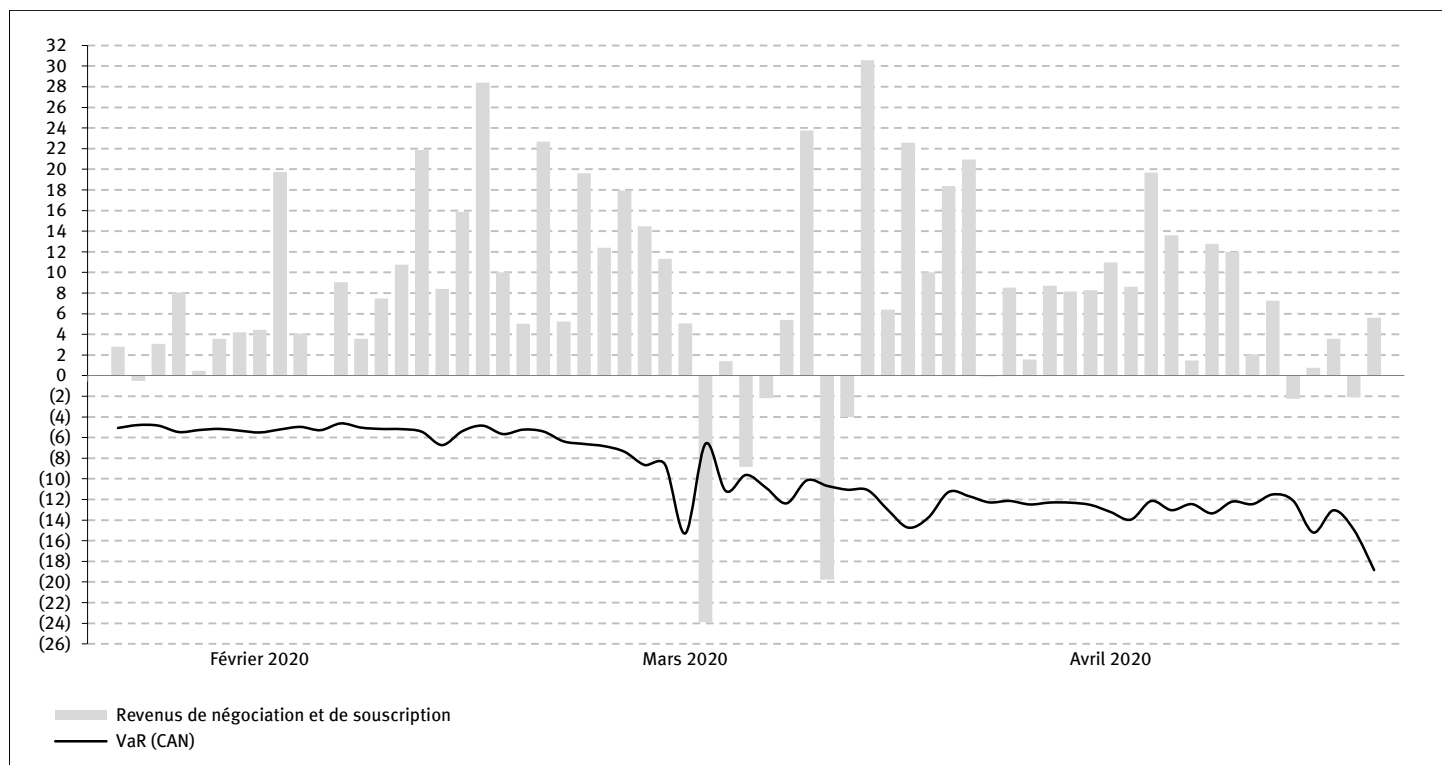
La VaR totale de négociation moyenne a augmenté, passant de 5,6 M\$ à 9,5 M\$ entre le premier et le deuxième trimestre de 2020, principalement en raison de l'ajout de nouveaux scénarios à la période historique de deux ans des simulations de la VaR compte tenu de la volatilité accrue du marché liée à la crise de la COVID-19. La SVaR totale de négociation moyenne a augmenté, passant de 16,4 M\$ à 18,6 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de l'exposition au risque sur actions et au risque de taux d'intérêt.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 85 % des jours du trimestre terminé le 30 avril 2020. De plus, sept jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$ et pour deux de ces jours, les pertes excédaient la VaR. Ces deux jours de pertes sont survenus au cours du mois de mars 2020 et sont attribuables à la volatilité importante du marché en lien avec la crise de la COVID-19.

Trimestre terminé le 30 avril 2020

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée. Dans le contexte actuel de taux d'intérêt très bas, nous estimons qu'une analyse de sensibilité avec une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt fournit une information plus pertinente.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020			Au 31 octobre 2019		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(187)	25	(162)	(178)	40	(138)
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	35	4	39	54	(1)	53
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(17)	32	15	(26)	42	16
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	2	3	5	19	(2)	17

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions de marché. La Banque fait face à un contexte volatil et difficile, mais sa saine gestion du risque de liquidité et de financement lui permet de maintenir un équilibre optimal entre les sources de fonds et les versements prévus.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Le 27 mars 2020, le BSIF a pris des mesures exceptionnelles en réaction aux difficultés opérationnelles causées par la propagation de la COVID-19. Le BSIF s'attend à ce que les banques puisent dans leurs actifs HQLA non grevés maintenus pour le ratio de liquidité à court terme (LCR) afin de faire face tant à l'apparition éventuelle d'une crise de liquidités qu'à une réelle crise de liquidités. Le BSIF a également fourni des directives quant au traitement des nouvelles facilités gouvernementales dans le calcul des ratios de liquidités réglementaires. De plus, la Banque du Canada a pris des mesures plus élaborées pour veiller à ce que le système financier continue à jouer son rôle en octroyant du crédit à ceux qui en ont besoin. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

Le 9 avril 2020, le BSIF a publié un communiqué annonçant des mesures de souplesse réglementaire à l'appui des efforts relatifs à la COVID-19. Le communiqué mentionne le report de la mise en œuvre des modifications apportées à certains relevés réglementaires afin de limiter leur incidence sur les institutions, tout en veillant à ce que des données importantes continuent d'être recueillies.

La Banque continue de surveiller de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2019, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019, à la page 82.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020					Au 31 octobre 2019
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	27 800	–	27 800	5 533	22 267	9 596
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	28 483	24 888	53 371	33 019	20 352	23 455
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	14 420	6 847	21 267	15 815	5 452	6 145
Autres titres de créance	7 477	1 772	9 249	2 624	6 625	5 581
Titres de participation	34 287	30 357	64 644	40 408	24 236	26 968
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	9 541	–	9 541	5 432	4 109	2 926
Au 30 avril 2020	122 008	63 864	185 872	102 831	83 041	
Au 31 octobre 2019	103 346	55 310	158 656	83 985		74 671

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020		Au 31 octobre 2019
Actifs liquides non grevés par entité			
Banque Nationale (société mère)	33 683		30 380
Filiales canadiennes	25 686		14 815
Filiales et succursales étrangères	23 672		29 476
	83 041		74 671

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020		Au 31 octobre 2019
Actifs liquides non grevés par monnaie			
Dollar canadien	44 064		39 172
Dollar américain	17 340		19 356
Autres devises	21 637		16 143
	83 041		74 671

Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne ⁽⁴⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					Actifs liquides non grevés
	30 avril 2020		31 octobre 2019			
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	22 202	–	22 202	5 288	16 914	7 852
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	28 245	21 558	49 803	30 690	19 113	23 542
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	12 724	7 152	19 876	14 244	5 632	4 923
Autres titres de créance	6 465	1 888	8 353	2 296	6 057	5 074
Titres de participation	39 757	28 921	68 678	41 364	27 314	30 636
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	9 209	–	9 209	5 288	3 921	2 967
	118 602	59 519	178 121	99 170	78 951	74 994

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

					Au 30 avril 2020	
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽³⁾		
	Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	200	5 333	22 267		
Valeurs mobilières	30 290	–	54 377	–	84 667	9,6
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	15 422	2 288	–	17 710	4,9
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	35 903	–	4 109	122 716	162 728	11,3
Instruments financiers dérivés	–	–	–	15 747	15 747	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	393	393	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 175	1 175	–
Goodwill	–	–	–	1 423	1 423	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 444	1 444	–
Autres actifs	–	–	–	3 863	3 863	–
	66 393	20 755	83 041	146 761	316 950	27,5

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2019	
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽³⁾		
	Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	143	3 959	9 596		
Valeurs mobilières	24 950	–	57 276	–	82 226	8,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	12 850	4 873	–	17 723	4,6
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	31 835	–	2 926	118 490	153 251	11,3
Instruments financiers dérivés	–	–	–	8 129	8 129	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	385	385	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	490	490	–
Goodwill	–	–	–	1 412	1 412	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 406	1 406	–
Autres actifs	–	–	–	2 738	2 738	–
	56 928	16 809	74 671	133 050	281 458	26,2

- (1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.
- (2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.
- (3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le LCR a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020 est de 149 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Pour le trimestre terminé le		
	30 avril 2020		31 janvier 2020
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
1 Total HQLA	s.o.	50 642	46 222
Sorties de trésorerie			
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	46 985	4 010	3 397
3 Dépôts stables	22 364	671	602
4 Dépôts moins stables	24 621	3 339	2 795
5 Financement institutionnel non garanti, dont :	79 560	43 962	43 522
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	14 289	3 445	3 281
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	56 762	32 008	32 254
8 Dettes non garanties	8 509	8 509	7 987
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	14 344	16 446
10 Exigences supplémentaires dont :	40 124	11 973	10 836
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	11 916	6 496	5 877
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 345	1 345	879
13 Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	26 863	4 132	4 080
14 Autres engagements de crédit contractuels	2 117	840	1 006
15 Autres engagements de crédit conditionnels	94 627	1 540	1 516
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	76 669	76 723
Entrées de trésorerie			
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	122 590	16 521	18 091
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	11 096	7 015	6 151
19 Autres entrées de trésorerie	18 893	18 893	20 126
20 Total des entrées de trésorerie	152 579	42 429	44 368
		Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾
21 Total des HQLA	s.o.	50 642	46 222
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	34 240	32 355
23 Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁵⁾	s.o.	149 %	144 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 30 avril 2020, les actifs liquides de niveau 1 représentent 83 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 30 avril 2020 et le trimestre précédent tient compte des mesures exceptionnelles prise par le BSIF et la Banque du Canada en réaction aux difficultés opérationnelles causées par la propagation de la COVID-19. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽²⁾	675	14	7	8	704	–	–	704
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	2 762	2 685	2 736	283	8 466	–	–	8 466
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽⁴⁾	219	2 893	–	2 449	5 561	1 874	6 665	14 100
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	269	–	269	–	3 552	3 821
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 467	473	1 697	3 637	4 341	13 261	21 239
Obligations sécurisées	–	–	–	1 923	1 923	2 241	5 944	10 108
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	–	–	36	–	36
Passifs subordonnés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	779	779
	3 656	7 059	3 485	6 360	20 560	8 492	30 201	59 253
Financement garanti	–	1 467	473	3 620	5 560	6 618	19 205	31 383
Financement non garanti	3 656	5 592	3 012	2 740	15 000	1 874	10 996	27 870
	3 656	7 059	3 485	6 360	20 560	8 492	30 201	59 253
Au 31 octobre 2019	3 187	6 098	7 217	6 925	23 427	9 362	30 746	63 535

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾	25	34

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 30 avril 2020, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2019. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2020									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 800	268	137	65	76	9	–	–	16 445	27 800
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 584	5 072	568	930	1 331	3 640	6 233	9 905	33 717	62 980
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	2	–	20	648	566	6 452	3 182	570	11 441
Au coût amorti	54	187	709	319	502	2 762	4 933	780	–	10 246
	1 639	5 261	1 277	1 269	2 481	6 968	17 618	13 867	34 287	84 667
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	7 790	1 980	139	–	–	1 196	–	–	6 605	17 710
Prêts⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	1 159	1 911	2 815	2 293	2 080	10 322	34 454	4 507	675	60 216
Aux particuliers	347	671	893	813	690	3 120	12 394	3 354	14 597	36 879
Créances sur cartes de crédit									1 901	1 901
Aux entreprises et aux administrations publiques	10 222	3 743	3 288	2 507	3 394	6 340	16 091	3 086	9 052	57 723
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 887	998	157	–	–	–	–	–	–	7 042
Provisions pour pertes de crédit									(1 033)	(1 033)
	17 615	7 323	7 153	5 613	6 164	19 782	62 939	10 947	25 192	162 728
Autres										
Instruments financiers dérivés	2 508	1 814	980	1 038	867	1 289	2 931	4 320	–	15 747
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									393	393
Immobilisations corporelles									1 175	1 175
Goodwill									1 423	1 423
Immobilisations incorporelles									1 444	1 444
Autres actifs ⁽¹⁾	1 126	177	145	316	208	312	38	–	1 541	3 863
	3 634	1 991	1 125	1 354	1 075	1 601	2 969	4 320	5 976	24 045
	41 478	16 823	9 831	8 301	9 796	29 556	83 526	29 134	88 505	316 950

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 30 avril 2020

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾										
Particuliers	1 323	2 334	3 282	3 331	3 409	4 542	7 086	2 387	36 175	63 869
Entreprises et administrations publiques	24 384	7 476	4 782	3 169	2 988	4 769	13 663	4 328	66 232	131 791
Institutions de dépôts	1 339	50	342	30	–	5	–	44	3 975	5 785
	27 046	9 860	8 406	6 530	6 397	9 316	20 749	6 759	106 382	201 445
Autres										
Acceptations	5 887	998	157	–	–	–	–	–	–	7 042
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	28	45	774	150	438	629	3 376	4 772	5 209	15 421
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	10 605	5 513	7 974	62	6 697	1 500	–	–	1 994	34 345
Instruments financiers dérivés	1 865	1 706	1 020	1 399	796	989	4 829	2 596	–	15 200
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	1 467	473	1 435	262	4 341	10 064	3 197	–	21 239
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	36	–	–	–	36
Obligations locatives ⁽⁵⁾	8	14	21	21	21	85	231	254	–	655
Autres passifs – autres éléments ⁽¹⁾⁽⁵⁾	1 049	105	87	152	116	35	74	219	3 137	4 974
	19 442	9 848	10 506	3 219	8 330	7 615	18 574	11 038	10 340	98 912
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	779	–	779
Capitaux propres									15 814	15 814
	46 488	19 708	18 912	9 749	14 727	16 931	39 323	18 576	132 536	316 950
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	169	960	794	2 134	662	563	89	–	–	5 371
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	8 114	8 114
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	15	–	–	15	4 502	–	–	–	2 487	7 019
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	2 126	4 804	4 610	4 599	3 429	5 794	9 771	1 298	28 347	64 778
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	2	2	2	1	1	6	3	1	–	18
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	146	411	384	208	45	139	161	–	93	1 587

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 37,7 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2019

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 301	1 638	121	111	33	–	–	–	4 494	13 698
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 228	647	658	256	411	4 215	7 451	6 872	40 085	61 823
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	36	14	26	5	1	3 213	4 749	1 982	622	10 648
Au coût amorti	33	84	262	331	105	1 704	5 853	1 383	–	9 755
	1 297	745	946	592	517	9 132	18 053	10 237	40 707	82 226
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	7 247	1 365	922	495	–	1 317	–	–	6 377	17 723
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	734	1 161	1 959	3 093	2 893	10 674	32 601	3 375	681	57 171
Aux particuliers	253	430	803	972	843	3 367	11 576	3 407	15 293	36 944
Créances sur cartes de crédit									2 322	2 322
Aux entreprises et aux administrations publiques	8 469	2 771	2 995	3 203	2 222	6 016	13 445	2 771	8 707	50 599
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 138	710	45	–	–	–	–	–	–	6 893
Provisions pour pertes de crédit									(678)	(678)
	15 594	5 072	5 802	7 268	5 958	20 057	57 622	9 553	26 325	153 251
Autres										
Instruments financiers dérivés	564	614	483	262	194	847	2 039	3 126	–	8 129
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									385	385
Immobilisations corporelles									490	490
Goodwill									1 412	1 412
Immobilisations incorporelles									1 406	1 406
Autres actifs ⁽¹⁾	1 425	142	87	88	88	266	107	38	497	2 738
	1 989	756	570	350	282	1 113	2 146	3 164	4 190	14 560
	33 428	9 576	8 361	8 816	6 790	31 619	77 821	22 954	82 093	281 458

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2019

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	1 716	1 983	3 045	2 696	3 042	6 105	7 276	2 606	31 596	60 065
Entreprises et administrations publiques	20 252	6 050	6 630	4 778	2 723	6 411	11 706	6 213	60 503	125 266
Institutions de dépôts	711	69	79	29	275	–	5	46	3 021	4 235
	22 679	8 102	9 754	7 503	6 040	12 516	18 987	8 865	95 120	189 566
Autres										
Acceptations	6 138	710	45	–	–	–	–	–	–	6 893
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	504	176	195	34	495	315	2 738	5 147	3 245	12 849
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	7 493	1 281	2 881	2 743	–	–	–	–	7 502	21 900
Instruments financiers dérivés	793	763	556	292	214	712	1 959	1 563	–	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	1 491	995	881	375	3 640	10 623	3 307	–	21 312
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	874	–	–	–	37	–	–	911
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	1 298	330	141	63	36	58	84	292	2 964	5 266
	16 226	4 751	5 687	4 013	1 120	4 725	15 441	10 309	13 711	75 983
Dettes subordonnée	–	–	–	–	–	–	–	773	–	773
Capitaux propres									15 136	15 136
	38 905	12 853	15 441	11 516	7 160	17 241	34 428	19 947	123 967	281 458
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	335	1 430	411	1 019	888	1 258	53	–	–	5 394
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	7 630	7 630
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	15	3 017	15	–	–	–	–	2 608	5 655
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	1 916	4 552	4 103	5 064	4 019	4 258	10 326	784	27 102	62 124
Engagements en vertu de :										
Contrats de location	8	17	26	27	26	99	249	239	–	691
Autres contrats ⁽⁹⁾	158	289	523	423	380	198	257	–	–	2 228

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 3,0 G\$.

(8) Ces montants incluent 35,7 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2019, le Rapport aux actionnaires – Deuxième trimestre 2020 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2019	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1	Localisation de la divulgation concernant les risques Rapport de gestion États financiers consolidés Informations financières complémentaires Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3	12 50 à 94, 107, 109 et 110 Notes 1, 7, 16, 23 et 29	42 24 à 41 Notes 7 et 13 19 à 29 ⁽²⁾ 5 à 48
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	58 à 94	
3	Risques principaux et risques émergents	63 à 67	4 à 10
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	51 à 53, 80, 82 et 86	24, 25, 33, 36 et 78
Gouvernance et gestion des risques			
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	58 à 76, 82 et 83	
6	Culture de gestion des risques	58 et 59	
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	57 à 59 et 63	
8	Tests de tension	50, 59, 71, 80, 81 et 83	
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	51 à 53	24 et 25
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		7 à 13, 16 et 17
11	Évolution des fonds propres réglementaires	55	26
12	Planification en matière de capital	50 à 57	
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	57	6
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	67 à 71	6
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire		6
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	56	27
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	62, 68 à 70 et 75	31
Liquidité			
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	82 à 87	33 à 37
Financement			
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	84 et 85	35
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	203 à 207	38 à 41
21	Stratégie de financement et sources de financement	87 à 89	37
Risque de marché			
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	77 et 78	30 et 31
23	Facteurs de risque de marché	75 à 81, 191 et 192	31 à 33
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	78 et 79	
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	75 à 81	
Risque de crédit			
26	Expositions au risque de crédit	74 et 151 à 163	29 et 63 à 74
27	Politiques d'identification des prêts dépréciés	72, 126 et 127	18 à 39, et 19 à 27 ⁽²⁾
28	Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	107, 109, 110 et 151 à 163	63 à 74
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	72, 73 et 171 à 174	24 à 26 ⁽²⁾
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	70 à 72 et 148	33 à 40 et 28 ⁽²⁾ et 29 ⁽²⁾ 20, 24 et 38 à 48
Autres risques			
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	66, 67 et 90 à 94	
32	Événements liés aux risques connus publiquement	90	4 à 10

(1) Deuxième trimestre 2020.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2020 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés qui ont été appliquées à compter du 1^{er} novembre 2019 suite à l'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* et suite à l'adoption par anticipation des modifications à l'IFRS 7 et à l'IAS 39 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 95 à 100 du Rapport annuel 2019.

Considérations liées à la pandémie de COVID-19

Certaines méthodes comptables de la Banque font appel à des estimations et des jugements subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la COVID-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. En raison de l'incertitude accrue découlant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. La comptabilisation des pertes de crédit attendues est particulièrement difficile compte tenu des circonstances actuelles et nécessite des jugements importants. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective et repose sur une approche de pondération probabiliste. L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. En cette période de forte incertitude économique, il est très difficile de prévoir les événements et les données d'entrée d'ordre macroéconomique utilisées dans la modélisation des pertes de crédit attendues. L'élaboration de scénarios macroéconomiques et l'attribution de probabilités à ces scénarios nécessitent des jugements importants. La Banque tient compte des effets de la COVID-19 et des mesures de soutien d'envergure mises en place par les gouvernements. La Banque exerce un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que des facteurs de risque et des informations connus ou attendus n'ont pas été pris en compte dans le processus de notation et de modélisation du risque de crédit. En raison de la COVID-19 et du ralentissement économique général, une grande incertitude de mesure entoure la détermination des pertes de crédit attendues, et l'évaluation est assujettie à des jugements importants. L'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

En réponse aux répercussions économiques de la COVID-19, le gouvernement du Canada a mis sur pied, entre autres programmes d'aide financière, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), qui permet d'accorder des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 40 000 \$ aux petites et moyennes entreprises et aux organismes à but non lucratif. La Banque et plusieurs autres institutions financières sont autorisées à mettre en œuvre ce programme, en collaboration avec Exportation et développement Canada. L'objectif du programme, qui est garanti par le gouvernement du Canada, est d'aider les entreprises à composer avec les difficultés économiques causées par la crise de la COVID-19. Les prêts octroyés par la Banque à des entreprises clientes dans le cadre du CUEC ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé de la Banque, puisque les conditions d'un contrat de transfert de flux admissible sont remplies et que la Banque a déterminé que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des prêts ont été transférés au gouvernement du Canada.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Les normes ci-dessous ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2020

Cadre conceptuel de l'information financière

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié le *Cadre conceptuel de l'information financière*, qui remplace le Cadre conceptuel de 2010. L'IASB applique le nouveau cadre depuis la date de publication.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2023

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance*. Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. L'IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel il proposait l'apport de modifications ciblées à l'IFRS 17. Lors de sa réunion du 17 mars 2020, l'IASB a décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 17 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'IASB a terminé ses délibérations sur l'exposé-sondage et prévoit publier les modifications définitives de l'IFRS 17 en juin 2020.

Communication de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2020, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2020				2019		2018		2019	2018
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	Total	Total
Revenu total	2 036	1 923	1 915	1 948	1 770	1 799	1 814	1 792	7 432	7 166
Résultat net	379	610	604	608	558	552	566	569	2 322	2 232
Résultat par action (\$)										
de base	1,01	1,69	1,68	1,68	1,52	1,51	1,53	1,54	6,39	6,01
dilué	1,01	1,67	1,67	1,66	1,51	1,50	1,52	1,52	6,34	5,94
Dividendes par action ordinaire (\$)	0,71	0,71	0,68	0,68	0,65	0,65	0,62	0,62	2,66	2,44
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)	10,7	18,0	18,2	18,7	17,8	17,2	17,8	18,4	18,0	18,4
Actif total	316 950	289 191	281 458	276 312	269 106	263 355	262 471	257 637		
Prêts dépréciés nets ⁽¹⁾	479	436	450	420	379	373	404	413		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable	38,74	37,58	36,89	36,12	35,49	34,85	34,40	33,91		
Cours de l'action										
haut	74,79	74,22	68,02	64,16	63,82	61,80	65,63	64,29		
bas	38,73	68,25	60,38	60,71	60,31	54,97	58,93	61,26		

(1) Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	47
États consolidés des résultats	48
États consolidés du résultat global	49
États consolidés de la variation des capitaux propres	50
États consolidés des flux de trésorerie	51
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	52

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	27 800	13 698
Valeurs mobilières (notes 4, 5 et 6)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	62 980	61 823
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11 441	10 648
Au coût amorti	10 246	9 755
	84 667	82 226
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 710	17 723
Prêts (note 7)		
Hypothécaires résidentiels	60 216	57 171
Aux particuliers	36 879	36 944
Créances sur cartes de crédit	1 901	2 322
Aux entreprises et aux administrations publiques	57 723	50 599
	156 719	147 036
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 042	6 893
Provisions pour pertes de crédit	(1 033)	(678)
	162 728	153 251
Autres		
Instruments financiers dérivés	15 747	8 129
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	393	385
Immobilisations corporelles (note 2)	1 175	490
Goodwill	1 423	1 412
Immobilisations incorporelles	1 444	1 406
Autres actifs (note 9)	3 863	2 738
	24 045	14 560
	316 950	281 458
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 5 et 10)	201 445	189 566
Autres		
Acceptations	7 042	6 893
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 421	12 849
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées ⁽¹⁾ (note 8)	34 345	21 900
Instruments financiers dérivés	15 200	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 5 et 8)	21 239	21 312
Autres passifs (note 11)	5 665	6 177
	98 912	75 983
Dettes subordonnées	779	773
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque (notes 12 et 14)		
Actions privilégiées	2 450	2 450
Actions ordinaires	3 028	2 949
Surplus d'apport	46	51
Résultats non distribués	10 058	9 312
Autres éléments cumulés du résultat global	(137)	16
	15 445	14 778
Participations ne donnant pas le contrôle	369	358
	15 814	15 136
	316 950	281 458

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Au 30 avril 2020, les *Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées* comprennent les opérations de prise en pension à plus d'un jour avec la Banque du Canada, pour lesquelles l'actif sous-jacent est une valeur mobilière émise par la Banque tels des billets de dépôt au porteur et des obligations sécurisées.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
Revenus d'intérêts				
Prêts	1 530	1 583	3 178	3 187
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	356	307	636	539
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	55	45	110	82
Valeurs mobilières au coût amorti	61	52	120	105
Dépôts auprès d'institutions financières	22	69	54	139
	2 024	2 056	4 098	4 052
Frais d'intérêts				
Dépôts	711	831	1 601	1 671
Passifs relatifs à des créances cédées	105	108	211	214
Dettes subordonnées	5	6	11	12
Autres	98	169	240	350
	919	1 114	2 063	2 247
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 105	942	2 035	1 805
Revenus autres que d'intérêts				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	114	82	200	143
Commissions de courtage en valeurs mobilières	58	46	106	90
Revenus des fonds communs de placement	112	112	232	218
Revenus des services fiduciaires	166	149	332	296
Revenus de crédit	107	99	217	201
Revenus sur cartes	33	48	72	89
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	63	63	131	131
Revenus (pertes) de négociation	214	105	439	333
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(1)	25	29	57
Revenus d'assurances, montant net	28	28	64	62
Revenus de change, autres que de négociation	31	22	55	46
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	6	7	16	15
Autres	–	42	31	83
	931	828	1 924	1 764
Revenu total	2 036	1 770	3 959	3 569
Dotations aux pertes de crédit (note 7)	504	84	593	172
	1 532	1 686	3 366	3 397
Frais autres que d'intérêts				
Rémunération et avantages du personnel	693	607	1 353	1 223
Frais d'occupation	77	63	143	125
Technologie	176	172	345	333
Communications	13	16	29	32
Honoraires professionnels	58	57	117	119
Autres	104	111	225	220
	1 121	1 026	2 212	2 052
Résultat avant charge d'impôts	411	660	1 154	1 345
Charge d'impôts	32	102	165	235
Résultat net	379	558	989	1 110
Résultat net attribuable aux				
Actionnaires privilégiés	29	29	58	58
Actionnaires ordinaires	339	510	904	1 017
Actionnaires de la Banque	368	539	962	1 075
Participations ne donnant pas le contrôle	11	19	27	35
	379	558	989	1 110
Résultat par action (en dollars) (note 17)				
de base	1,01	1,52	2,70	3,03
dilué	1,01	1,51	2,68	3,01
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 12)	0,71	0,65	1,42	1,30

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net	379	558	989	1 110
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	179	50	192	42
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(67)	(14)	(73)	(13)
	112	36	119	29
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	83	16	106	24
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(57)	(13)	(68)	(23)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2	–	2	–
	28	3	40	1
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(262)	(51)	(300)	(145)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(4)	(3)	(7)	(12)
	(266)	(54)	(307)	(157)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	3	3	3	4
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	319	13	256	(39)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(35)	1	(24)	(5)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	142	(58)	111	(5)
	426	(44)	343	(49)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	303	(56)	198	(172)
Résultat global	682	502	1 187	938
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires de la Banque	664	480	1 152	901
Participations ne donnant pas le contrôle	18	22	35	37
	682	502	1 187	938

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(7)	(1)	(7)	2
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(18)	(4)	(20)	(4)
	(25)	(5)	(27)	(2)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	30	6	38	9
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(21)	(4)	(25)	(8)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	–	1	–
	10	2	14	1
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(94)	(18)	(108)	(52)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(1)	(2)	(2)	(5)
	(95)	(20)	(110)	(57)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	1	1	1	1
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	114	5	92	(14)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(14)	–	(9)	(2)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	52	(21)	40	(2)
	43	(38)	1	(75)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2020	2019
Actions privilégiées au début et à la fin	2 450	2 450
Actions ordinaires au début (note 12)	2 949	2 822
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	84	51
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(5)	(17)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	–	45
Actions ordinaires à la fin	3 028	2 901
Surplus d'apport au début	51	57
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	5	6
Options d'achat d'actions levées	(10)	(7)
Autres	–	(4)
Surplus d'apport à la fin	46	52
Résultats non distribués au début	9 312	8 472
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 ^{er} novembre 2018	–	(4)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	962	1 075
Dividendes sur actions privilégiées (note 12)	(58)	(58)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(476)	(436)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation	(25)	(105)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	256	(39)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(24)	(5)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	111	(5)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	–	(6)
Résultats non distribués à la fin	10 058	8 889
Autres éléments cumulés du résultat global au début	16	175
Écart de change, montant net	111	27
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	40	1
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(307)	(157)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	3	4
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	(137)	50
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	15 445	14 342
Participations ne donnant pas le contrôle au début	358	379
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	27	35
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	2
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(24)	(23)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	369	393
Capitaux propres	15 814	14 735

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 30 avril 2020	Au 30 avril 2019
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	119	41
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	54	14
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(313)	(6)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	3	1
	(137)	50

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	989	1 110
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	593	172
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	96	53
Amortissement des immobilisations incorporelles	125	114
Impôts différés	(67)	18
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(29)	(57)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(16)	(15)
Charge au titre des options d'achat d'actions	5	6
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 157)	(7 657)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	13	966
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(10 039)	(2 658)
Dépôts	11 879	8 589
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 572	(2 386)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	12 445	380
Instruments financiers dérivés, montant net	730	779
Titrisation – cartes de crédit	(874)	1
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(146)	(62)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(305)	(166)
Autres éléments	(1 551)	32
	15 263	(781)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	74	89
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(30)	(122)
Remboursements d'obligations locatives	(44)	–
Dividendes versés	(762)	(488)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(24)	(23)
	(786)	(544)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(7 838)	(6 283)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	880	559
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	6 294	4 712
Variation nette des immobilisations corporelles	(103)	(61)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(163)	(173)
	(930)	(1 246)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	555	313
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	14 102	(2 258)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	13 698	12 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	27 800	10 498
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	2 233	2 270
Intérêts et dividendes reçus	4 122	4 014
Impôts payés sur le résultat	194	189

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 5,5 G\$ au 30 avril 2020 (4,1 G\$ au 31 octobre 2019) pour lequel il y a des restrictions.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	52	Note 11	Autres passifs	76
Note 2	Modifications de méthodes comptables	53	Note 12	Capital-actions	77
Note 3	Modifications futures de méthodes comptables	55	Note 13	Informations sur le capital	78
Note 4	Juste valeur des instruments financiers	56	Note 14	Paiements fondés sur des actions	78
Note 5	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	61	Note 15	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	79
Note 6	Valeurs mobilières	62	Note 16	Impôts sur le résultat	80
Note 7	Prêts et provisions pour pertes de crédit	63	Note 17	Résultat par action	80
Note 8	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	75	Note 18	Passifs éventuels	81
Note 9	Autres actifs	76	Note 19	Informations sectorielles	82
Note 10	Dépôts	76	Note 20	Événement postérieur à la date du bilan consolidé	83

Note 1 – Mode de présentation

Le 26 mai 2020, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées le 1^{er} novembre 2019 suite à l'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* et suite à l'adoption par anticipation des modifications à l'IFRS 7 et à l'IAS 39 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Tel que permis par les dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des périodes comparatives. La note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente les incidences de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Banque au 1^{er} novembre 2019 et de plus amples renseignements liés à l'adoption de l'IFRS 16. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Considérations liées à la pandémie de COVID-19

Certaines méthodes comptables de la Banque font appel à des estimations et des jugements subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la COVID-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. En raison de l'incertitude accrue découlant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. La comptabilisation des pertes de crédit attendues est particulièrement difficile compte tenu des circonstances actuelles et nécessite des jugements importants. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective et repose sur une approche de pondération probabiliste. L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. En cette période de forte incertitude économique, il est très difficile de prévoir les événements et les données d'entrée d'ordre macroéconomique utilisées dans la modélisation des pertes de crédit attendues. L'élaboration de scénarios macroéconomiques et l'attribution de probabilités à ces scénarios nécessitent des jugements importants. La Banque tient compte des effets de la COVID-19 et des mesures de soutien d'envergure mises en place par les gouvernements. La Banque exerce un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que des facteurs de risque et des informations connus ou attendus n'ont pas été pris en compte dans le processus de notation et de modélisation du risque de crédit. En raison de la COVID-19 et du ralentissement économique général, une grande incertitude de mesure entoure la détermination des pertes de crédit attendues, et l'évaluation est assujettie à des jugements importants. L'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

En réponse aux répercussions économiques de la COVID-19, le gouvernement du Canada a mis sur pied, entre autres programmes d'aide financière, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), qui permet d'accorder des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 40 000 \$ aux petites et moyennes entreprises et aux organismes à but non lucratif. La Banque et plusieurs autres institutions financières sont autorisées à mettre en œuvre ce programme, en collaboration avec Exportation et développement Canada. L'objectif du programme, qui est garanti par le gouvernement du Canada, est d'aider les entreprises à composer avec les difficultés économiques causées par la crise de la COVID-19. Les prêts octroyés par la Banque à des entreprises clientes dans le cadre du CUEC ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé de la Banque, puisque les conditions d'un contrat de transfert de flux admissible sont remplies et que la Banque a déterminé que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des prêts ont été transférés au gouvernement du Canada.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la nouvelle norme et les normes modifiées suivantes le 1^{er} novembre 2019.

IFRS 16 – Contrats de location

L'IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation au bilan par le preneur. Pour le bailleur, l'IFRS 16 maintient essentiellement la comptabilité prévue par la norme comptable précédente, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les modifications des méthodes comptables découlant de l'adoption de l'IFRS 16 au 1^{er} novembre 2019 sont décrites ci-dessous.

À la date de passation d'un contrat, la Banque évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Lorsque la Banque agit à titre de preneur, elle comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante à la date de début du contrat de location, sauf pour les contrats de location à court terme (qui désignent les contrats dont la durée est de 12 mois ou moins) autres que les contrats de location de biens immobiliers et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Pour ces contrats, la Banque comptabilise les paiements de loyer en tant que frais autres que d'intérêts selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Par mesure de simplification, la Banque a fait le choix, pour les contrats de location de biens immobiliers, de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives et de les comptabiliser plutôt comme une seule composante.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût. Ils sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées, et ajustés pour tenir compte de certaines réévaluations des obligations locatives. Le coût d'un actif au titre du droit d'utilisation comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés au moment de la passation du contrat de location, le cas échéant, et une estimation des coûts de démantèlement du bien ou de restauration du lieu, diminués des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur une période correspondant au moindre de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont présentés dans les *Immobilisations corporelles* du bilan consolidé. La charge d'amortissement et les pertes de valeur, le cas échéant, sont comptabilisées dans les *Frais autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Obligations locatives

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, diminuée des montants au titre des avantages incitatifs à la location qui n'ont pas encore été reçus. La valeur actualisée des paiements de loyers est déterminée au moyen du taux d'emprunt marginal de la Banque. L'obligation locative est ultérieurement évaluée au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour déterminer la durée du contrat, la Banque tient compte de tous les faits et circonstances qui font qu'elle a un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation. La durée du contrat de location déterminée par la Banque comprend la durée non résiliable et les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer ainsi que par toute option de résiliation du contrat de location que la Banque a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La Banque réévalue la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui dépend de sa volonté. La Banque exerce son jugement pour déterminer la durée du contrat de location lorsqu'il comprend des options de prolongation et de résiliation.

Les obligations locatives sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé et les charges d'intérêts sont présentées dans les *Frais d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables (suite)

Incidences relatives à l'adoption de l'IFRS 16

Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a adopté l'IFRS 16. Par conséquent, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation pour un montant de 648 M\$ (668 M\$ diminués des provisions pour contrats de location déficitaires de 20 M\$ comptabilisées antérieurement dans les *Autres passifs – Autres éléments* au 31 octobre 2019) et des obligations locatives pour un montant de 668 M\$.

Lors de la transition, pour les contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants et actualisées au taux d'emprunt marginal de la Banque au 1^{er} novembre 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré de la Banque sur les obligations locatives au 1^{er} novembre 2019 était de 2,77 %. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant équivalent aux obligations locatives et diminués du montant des provisions pour contrats déficitaires comptabilisées au 31 octobre 2019.

La Banque s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes dans l'application de l'IFRS 16 aux contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple. La Banque :

- a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- s'est appuyée sur des appréciations antérieures du caractère déficitaire ou non des contrats;
- n'a pas séparé les composantes locatives des composantes non locatives et les a traitées comme une seule composante;
- a appliqué l'exemption relative à la comptabilisation aux contrats dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de transition et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur; et
- a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des engagements de la Banque en vertu de contrats de location simple au 31 octobre 2019 et des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} novembre 2019.

Engagements liés aux contrats de location simple au 31 octobre 2019	691
Options de renouvellement et de résiliation dont l'exercice est raisonnablement certain	70
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal de la Banque au 1 ^{er} novembre 2019	(93)
Obligations locatives au 1 ^{er} novembre 2019	668

Au 30 avril 2020, le montant des actifs au titre de droits d'utilisation présenté dans les *Immobilisations corporelles* est de 629 M\$ et le montant des obligations locatives présenté dans les *Autres passifs* est de 655 M\$. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020, la Banque a comptabilisé 25 M\$ de charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation dans les *Frais autres que d'intérêts – Frais d'occupation* (49 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020) et une charge d'intérêts sur les obligations locatives de 4 M\$ dans les *Frais d'intérêts – Autres* (9 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020).

Réforme des taux d'intérêt de référence (modifications de l'IFRS 9, de l'IAS 39 et de l'IFRS 7)

En septembre 2019, en réponse à la période d'incertitude découlant du retrait progressif des taux d'intérêt de référence comme les taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR), l'IASB a publié des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ainsi qu'à la norme connexe sur les informations à fournir, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir*. Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 7 et l'IAS 39. À l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, la Banque a choisi de continuer à appliquer les exigences de la comptabilité de couverture de l'IAS 39.

Les modifications à l'IAS 39 fournissent une exemption temporaire en ce qui concerne l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture à toute relation de couverture directement touchée par la réforme des taux d'intérêt de référence. Une relation de couverture est touchée par la réforme des taux d'intérêt de référence si cette réforme donne naissance à des incertitudes quant à l'un ou l'autre des éléments suivants ou aux deux : a) le taux d'intérêt de référence (spécifié contractuellement ou non contractuellement) désigné comme risque couvert; b) l'échéance ou le montant des flux de trésorerie fondés sur un taux d'intérêt de référence de l'élément couvert ou de l'instrument de couverture. Les modifications touchent certaines dispositions précises relatives à la comptabilité de couverture, de sorte que les entités appliqueraient ces dispositions en supposant que la réforme des taux d'intérêt de référence ne change pas le taux d'intérêt de référence, permettant ainsi que la comptabilité de couverture continue d'être appliquée pour le temps que dure l'incertitude, avant la transition vers des taux de référence alternatifs. L'obligation d'appliquer ces modifications prend fin dès que se présente l'une ou l'autre des situations suivantes : l'incertitude rattachée à la réforme des taux d'intérêt de référence est levée ou la relation de couverture prend fin.

La date d'entrée en vigueur de ces modifications, pour la Banque, est le 1^{er} novembre 2020. Toutefois, une adoption par anticipation est permise. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Note 3 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Les normes ci-dessous ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2020

Cadre conceptuel de l'information financière

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié le *Cadre conceptuel de l'information financière*, qui remplace le Cadre conceptuel de 2010. L'IASB applique le nouveau cadre depuis la date de publication.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2023

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance*. Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. L'IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel il proposait l'apport de modifications ciblées à l'IFRS 17. Lors de sa réunion du 17 mars 2020, l'IASB a décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 17 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'IASB a terminé ses délibérations sur l'exposé-sondage et prévoit publier les modifications définitives de l'IFRS 17 en juin 2020.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 30 avril 2020								
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	27 800	27 800	27 800	27 800
Valeurs mobilières	59 741	3 239	10 871	570	10 246	10 431	84 667	84 852
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	17 710	17 710	17 710	17 710
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	7 497	–	–	–	155 231	157 138	162 728	164 635
Autres								
Instruments financiers dérivés	15 747	–	–	–	–	–	15 747	15 747
Autres actifs	–	–	–	–	1 757	1 757	1 757	1 757
Passifs financiers								
Dépôts	–	10 963			190 482 ⁽¹⁾	191 126	201 445	202 089
Autres								
Acceptations	–	–			7 042	7 042	7 042	7 042
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 421	–			–	–	15 421	15 421
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			34 345	34 345	34 345	34 345
Instruments financiers dérivés	15 200	–			–	–	15 200	15 200
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 078			13 161	13 479	21 239	21 557
Autres passifs	–	–			2 227	2 228	2 227	2 228
Dettes subordonnées	–	–			779	769	779	769

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2019

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	13 698	13 698	13 698	13 698
Valeurs mobilières	58 556	3 267	10 026	622	9 755	9 824	82 226	82 295
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	87	–	–	17 636	17 636	17 723	17 723
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	6 798	–	–	–	146 453	147 051	153 251	153 849
Autres								
Instruments financiers dérivés	8 129	–	–	–	–	–	8 129	8 129
Autres actifs	–	–	–	–	1 193	1 193	1 193	1 193
Passifs financiers								
Dépôts	–	11 203			178 363 ⁽¹⁾	178 861	189 566	190 064
Autres								
Acceptations	–	–			6 893	6 893	6 893	6 893
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 849	–			–	–	12 849	12 849
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			21 900	21 900	21 900	21 900
Instruments financiers dérivés	6 852	–			–	–	6 852	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 215			13 097	13 186	21 312	21 401
Autres passifs	24	–			3 018	3 019	3 042	3 043
Dettes subordonnées	–	–			773	765	773	765

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur le 30 avril 2020 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, il n'y a eu aucun transfert significatif hors du niveau 2 vers le niveau 1 (4 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019). De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, il n'y a eu aucun transfert significatif hors du niveau 1 vers le niveau 2 (8 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019). Au cours des semestres terminés les 30 avril 2020 et 2019, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 873	7 627	–	10 500
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 509	–	8 509
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	6 814	47	–	6 861
Autres titres de créance	–	3 351	42	3 393
Titres de participation	32 899	411	407	33 717
	42 586	19 945	449	62 980
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	647	4 820	–	5 467
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	3 426	–	3 426
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	485	131	–	616
Autres titres de créance	–	1 362	–	1 362
Titres de participation	5	198	367	570
	1 137	9 937	367	11 441
Prêts	–	7 112	385	7 497
Autres				
Instruments financiers dérivés	375	15 344	28	15 747
	44 098	52 338	1 229	97 665
Passifs financiers				
Dépôts	–	11 104	–	11 104
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	10 249	5 172	–	15 421
Instruments financiers dérivés	292	14 894	14	15 200
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 078	–	8 078
	10 541	39 248	14	49 803

Au 31 octobre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 102	8 321	–	10 423
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	6 762	–	6 762
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 770	90	–	1 860
Autres titres de créance	–	2 666	27	2 693
Titres de participation	38 836	818	431	40 085
	42 708	18 657	458	61 823
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	196	4 236	–	4 432
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	1 674	–	1 674
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	3 471	75	–	3 546
Autres titres de créance	–	374	–	374
Titres de participation	53	207	362	622
	3 720	6 566	362	10 648
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	87	–	87
Prêts	–	6 438	360	6 798
Autres				
Instruments financiers dérivés	179	7 924	26	8 129
	46 607	39 672	1 206	87 485
Passifs financiers				
Dépôts	–	11 383	–	11 383
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	8 352	4 497	–	12 849
Instruments financiers dérivés	156	6 674	22	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 215	–	8 215
Autres passifs	–	24	–	24
	8 508	30 793	22	39 323

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le semestre terminé le 30 avril 2020.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Semestre terminé le 30 avril 2020				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2019	458	362	360	4	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	(18)	–	(26)	14	5
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	5	–	–	–
Achats	16	–	–	–	–
Ventes	(7)	–	–	–	–
Émissions	–	–	10	–	–
Règlements et autres	–	–	11	1	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	30	(2)	(9)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	(3)	4
Juste valeur au 30 avril 2020	449	367	385	14	–
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2020 ⁽³⁾	(10)	–	(26)	14	5

	Semestre terminé le 30 avril 2019				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2018	313	233	386	(7)	(11)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	36	–	10	14	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–	–
Achats	37	–	–	–	–
Ventes	(38)	–	–	–	–
Émissions	–	–	3	–	–
Règlements et autres	–	–	(13)	3	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(10)	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	5	3
Juste valeur au 30 avril 2019	348	233	386	5	(8)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2019 ⁽⁵⁾	29	–	10	14	–

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte de 25 M\$.

(3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte non réalisée de 17 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 60 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 53 M\$.

Note 5 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 30 avril 2020	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2020	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2020	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	3 239	63	76	102
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾	10 963	1 230	1 086	973
Passifs relatifs à des créances cédées	8 078	(151)	(169)	(240)
	19 041	1 079	917	733

	Valeur comptable au 30 avril 2019	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2019	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2019	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	3 352	28	71	5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	413	–	–	–
	3 765	28	71	5
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾	10 957	(514)	(725)	(132)
Passifs relatifs à des créances cédées	7 256	(44)	(147)	(58)
	18 213	(558)	(872)	(190)

(1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 194 M\$ (perte de 79 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2019). Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, cette variation donne lieu à un gain de 151 M\$ (perte de 7 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 6 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe principalement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 30 avril 2020			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 339	129	(1)	5 467
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	3 279	147	–	3 426
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	577	39	–	616
Autres titres de créance	1 316	47	(1)	1 362
Titres de participation	612	3	(45)	570
	11 123	365	(47)	11 441

	Au 31 octobre 2019			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 411	26	(5)	4 432
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 614	60	–	1 674
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	3 521	25	–	3 546
Autres titres de créance	364	11	(1)	374
Titres de participation	649	2	(29)	622
	10 559	124	(35)	10 648

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, d'un montant de 3 M\$ au 30 avril 2020 (montant négligeable au 31 octobre 2019), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, des revenus de dividendes de 11 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (10 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019), dont un revenu de dividendes de 2 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours du semestre terminé le 30 avril 2020 (montant négligeable pour les placements vendus au cours du semestre terminé le 30 avril 2019).

	Semestre terminé le 30 avril 2020			Semestre terminé le 30 avril 2019		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	362	260	622	233	118	351
Variation de la juste valeur	5	(38)	(33)	–	(7)	(7)
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	60	60	–	51	51
Cessions ⁽¹⁾	–	(79)	(79)	–	(23)	(23)
Juste valeur à la fin	367	203	570	233	139	372

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	5 018	5 248
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 485	1 788
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	21	139
Autres titres de créance	2 724	2 581
Valeur comptable brute	10 248	9 756
Provisions pour pertes de crédit	2	1
Valeur comptable	10 246	9 755

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des semestres terminés le 30 avril 2020 et 2019, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 101 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020 (166 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019) et la Banque a comptabilisé des gains d'un montant de 5 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020 (montant négligeable pour le semestre terminé le 30 avril 2019) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 ainsi qu'à la note 1 des présents états financiers consolidés.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 69 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2019.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 30 avril 2020						
	Prêts non dépréciés ⁽¹⁾		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽²⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	21 940	9	–	–	–	21 949
Bon	15 568	113	–	–	–	15 681
Satisfaisant	7 681	1 222	–	–	–	8 903
À signaler	268	654	–	–	–	922
Faible	83	332	–	–	–	415
Défaut	–	–	125	–	–	125
Approche NI avancée	45 540	2 330	125	–	–	47 995
Approche standardisée	4 630	26	36	635	6 894	12 221
Valeur comptable brute	50 170	2 356	161	635	6 894	60 216
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	57	22	29	(62)	–	46
Valeur comptable	50 113	2 334	132	697	6 894	60 170
Aux particuliers						
Excellent	13 997	31	–	–	–	14 028
Bon	9 691	1 074	–	–	–	10 765
Satisfaisant	4 279	2 219	–	–	–	6 498
À signaler	285	807	–	–	–	1 092
Faible	76	242	–	–	–	318
Défaut	–	–	140	–	–	140
Approche NI avancée	28 328	4 373	140	–	–	32 841
Approche standardisée	3 471	76	21	470	–	4 038
Valeur comptable brute	31 799	4 449	161	470	–	36 879
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	72	150	77	(7)	–	292
Valeur comptable	31 727	4 299	84	477	–	36 587
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	243	–	–	–	–	243
Bon	228	–	–	–	–	228
Satisfaisant	639	22	–	–	–	661
À signaler	357	264	–	–	–	621
Faible	26	105	–	–	–	131
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 493	391	–	–	–	1 884
Approche standardisée	17	–	–	–	–	17
Valeur comptable brute	1 510	391	–	–	–	1 901
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	37	121	–	–	–	158
Valeur comptable	1 473	270	–	–	–	1 743
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁴⁾						
Excellent	6 305	–	–	–	189	6 494
Bon	26 076	6	–	–	161	26 243
Satisfaisant	17 874	7 077	–	–	71	25 022
À signaler	49	1 256	–	–	–	1 305
Faible	12	238	–	–	–	250
Défaut	–	–	359	–	–	359
Approche NI avancée	50 316	8 577	359	–	421	59 673
Approche standardisée	4 623	188	99	–	182	5 092
Valeur comptable brute	54 939	8 765	458	–	603	64 765
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	153	189	195	–	–	537
Valeur comptable	54 786	8 576	263	–	603	64 228
Total des prêts						
Valeur comptable brute	138 418	15 961	780	1 105	7 497	163 761
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	319	482	301	(69)	–	1 033
Valeur comptable	138 099	15 479	479	1 174	7 497	162 728

(1) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. La valeur comptable brute des prêts ayant fait l'objet de reports se chiffre à 8,6 G\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels, 756 M\$ pour les prêts aux particuliers, 66 M\$ pour les créances sur cartes de crédit et 4,5 G\$ pour les prêts aux entreprises et administrations publiques. Ces prêts sont présentés dans la phase où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(2) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(3) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Au 31 octobre 2019

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	21 840	–	–	–	–	21 840
Bon	14 375	11	–	–	–	14 386
Satisfaisant	8 178	674	–	–	–	8 852
À signaler	413	497	–	–	–	910
Faible	101	248	–	–	–	349
Défaut	–	–	117	–	–	117
Approche NI avancée	44 907	1 430	117	–	–	46 454
Approche standardisée	3 686	19	27	553	6 432	10 717
Valeur comptable brute	48 593	1 449	144	553	6 432	57 171
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	37	12	25	(53)	–	21
Valeur comptable	48 556	1 437	119	606	6 432	57 150
Aux particuliers						
Excellent	14 331	–	–	–	–	14 331
Bon	10 119	206	–	–	–	10 325
Satisfaisant	4 973	1 477	–	–	–	6 450
À signaler	416	711	–	–	–	1 127
Faible	109	199	–	–	–	308
Défaut	–	–	139	–	–	139
Approche NI avancée	29 948	2 593	139	–	–	32 680
Approche standardisée	3 545	83	23	613	–	4 264
Valeur comptable brute	33 493	2 676	162	613	–	36 944
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	64	103	69	(4)	–	232
Valeur comptable	33 429	2 573	93	617	–	36 712
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	370	–	–	–	–	370
Bon	316	–	–	–	–	316
Satisfaisant	786	20	–	–	–	806
À signaler	421	241	–	–	–	662
Faible	22	112	–	–	–	134
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 915	373	–	–	–	2 288
Approche standardisée	34	–	–	–	–	34
Valeur comptable brute	1 949	373	–	–	–	2 322
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	26	102	–	–	–	128
Valeur comptable	1 923	271	–	–	–	2 194
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾						
Excellent	4 783	–	–	–	112	4 895
Bon	22 951	4	–	–	53	23 008
Satisfaisant	22 367	1 346	–	–	72	23 785
À signaler	87	1 131	–	–	–	1 218
Faible	45	255	–	–	–	300
Défaut	–	–	306	–	–	306
Approche NI avancée	50 233	2 736	306	–	237	53 512
Approche standardisée	3 779	–	72	–	129	3 980
Valeur comptable brute	54 012	2 736	378	–	366	57 492
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	58	99	140	–	–	297
Valeur comptable	53 954	2 637	238	–	366	57 195
Total des prêts						
Valeur comptable brute	138 047	7 234	684	1 166	6 798	153 929
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	185	316	234	(57)	–	678
Valeur comptable	137 862	6 918	450	1 223	6 798	153 251

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 30 avril 2020				Au 31 octobre 2019			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	14 619	26	–	14 645	12 088	2	–	12 090
Bon	3 874	264	–	4 138	3 585	51	–	3 636
Satisfaisant	1 297	273	–	1 570	1 328	180	–	1 508
À signaler	106	91	–	197	114	82	–	196
Faible	5	20	–	25	5	19	–	24
Défaut	–	–	4	4	–	–	4	4
Autres que particuliers								
Excellent	9 881	–	–	9 881	10 050	–	–	10 050
Bon	15 702	3	–	15 705	14 640	1	–	14 641
Satisfaisant	3 653	3 603	–	7 256	6 165	513	–	6 678
À signaler	21	234	–	255	17	161	–	178
Faible	1	39	–	40	167	29	–	196
Défaut	–	–	8	8	–	–	16	16
Approche NI avancée	49 159	4 553	12	53 724	48 159	1 038	20	49 217
Approche standardisée	7 525	24	5	7 554	6 154	–	1	6 155
Exposition totale	56 684	4 577	17	61 278	54 313	1 038	21	55 372
Provisions pour pertes de crédit	115	46	1	162	53	20	1	74
Exposition totale, déduction faite des provisions	56 569	4 531	16	61 116	54 260	1 018	20	55 298

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 30 avril 2020 ⁽²⁾				Au 31 octobre 2019			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	113	124	26	29	92	82	27	31
De 61 à 90 jours	62	39	12	20	34	34	13	21
Plus de 90 jours ⁽⁴⁾	–	–	29	–	–	–	28	–
	175	163	67	49	126	116	68	52

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Ces prêts sont présentés dans la catégorie où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(4) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 30 avril 2020			Au 31 octobre 2019		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Prêts – Phase 3						
Hypothécaires résidentiels	161	29	132	144	25	119
Aux particuliers	161	77	84	162	69	93
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	458	195	263	378	140	238
	780	301	479	684	234	450
Prêts – DAC	1 105	(69)	1 174	1 166	(57)	1 223
	1 885	232	1 653	1 850	177	1 673

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 30 avril 2020					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2020
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2020	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	2	9	–	–	–	11
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	3	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	1	1	–	–	–	2
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	26	20	(1)	–	1	46
Aux particuliers	229	88	(33)	–	8	292
Créances sur cartes de crédit	130	51	(27)	–	4	158
Aux entreprises et aux administrations publiques	275	202	(13)	–	(1)	463
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	33	41	–	–	–	74
	693	402	(74)	–	12	1 033
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	6	12	–	–	–	18
Engagements inutilisés	65	76	–	–	–	141
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	1	–	–	–	3
	73	89	–	–	–	162
	769	504	(74)	–	12	1 211

	Trimestre terminé le 30 avril 2019					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2019
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2019	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	7	3	(2)	–	–	8
Aux particuliers	251	28	(48)	–	7	238
Créances sur cartes de crédit	127	25	(25)	–	3	130
Aux entreprises et aux administrations publiques	246	26	(5)	–	5	272
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	33	2	–	–	–	35
	664	84	(80)	–	15	683
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	4	(1)	–	–	–	3
Engagements inutilisés	56	1	–	–	–	57
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	62	–	–	–	–	62
	728	84	(80)	–	15	747

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 45 M\$ (43 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2019).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 30 avril 2020 et 2019, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 30 avril 2020					Trimestre terminé le 30 avril 2019				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	41	12	25	(52)	26	32	12	23	(60)	7
Créations ou acquisitions	2	-	-	-	2	5	-	-	-	5
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	3	(2)	(1)	-	-	4	(3)	(1)	-	-
Vers la phase 2	(1)	1	-	-	-	-	1	(1)	-	-
Vers la phase 3	-	(1)	1	-	-	-	(1)	1	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	11	12	2	(7)	18	(8)	2	3	1	(2)
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	15	10	2	(7)	20	1	(1)	2	1	3
Radiations	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(2)	-	(2)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations des taux de change et autres	1	-	3	(3)	1	1	-	-	(1)	-
Solde à la fin	57	22	29	(62)	46	34	11	23	(60)	8
Comprend :										
Montants utilisés	57	22	29	(62)	46	34	11	23	(60)	8
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aux particuliers										
Solde au début	60	104	73	(6)	231	69	115	72	(3)	253
Créations ou acquisitions	10	-	-	-	10	10	-	-	-	10
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	12	(11)	(1)	-	-	20	(18)	(2)	-	-
Vers la phase 2	(6)	7	(1)	-	-	(5)	6	(1)	-	-
Vers la phase 3	(1)	(15)	16	-	-	(2)	(25)	27	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(1)	68	18	-	85	(26)	29	18	2	23
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(2)	(1)	-	(5)	(2)	(2)	(1)	-	(5)
Changements de modèles	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	13	47	31	-	91	(5)	(10)	41	2	28
Radiations	-	-	(33)	-	(33)	-	-	(48)	-	(48)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	6	-	6	-	-	6	-	6
Variations des taux de change et autres	1	2	-	(1)	2	1	-	-	-	1
Solde à la fin	74	153	77	(7)	297	65	105	71	(1)	240
Comprend :										
Montants utilisés	72	150	77	(7)	292	64	104	71	(1)	238
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	2	3	-	-	5	1	1	-	-	2

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2020 est de 46 M\$ (16 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2019). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 30 avril 2020					Trimestre terminé le 30 avril 2019				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	46	115	–	–	161	42	113	–	–	155
Créations ou acquisitions	2	–	–	–	2	2	–	–	–	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	21	(21)	–	–	–	23	(23)	–	–	–
Vers la phase 2	(5)	5	–	–	–	(4)	4	–	–	–
Vers la phase 3	–	(11)	11	–	–	–	(10)	10	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	3	48	12	–	63	(21)	34	12	–	25
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	–	(1)	–	–	(1)	(1)	(1)	–	–	(2)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	21	20	23	–	64	(1)	4	22	–	25
Radiations	–	–	(27)	–	(27)	–	–	(25)	–	(25)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	4	–	4	–	–	3	–	3
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	67	135	–	–	202	41	117	–	–	158
Comprend :										
Montants utilisés	37	121	–	–	158	25	105	–	–	130
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	30	14	–	–	44	16	12	–	–	28
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	88	109	143	–	340	64	105	135	1	305
Créations ou acquisitions	25	–	–	–	25	7	–	–	–	7
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	2	(1)	(1)	–	–	5	(3)	(2)	–	–
Vers la phase 2	(15)	16	(1)	–	–	(1)	4	(3)	–	–
Vers la phase 3	–	(12)	12	–	–	–	(1)	1	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	125	104	54	–	283	(2)	4	24	–	26
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(3)	(2)	–	–	(5)	(2)	(1)	(1)	–	(4)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	134	105	64	–	303	7	3	19	–	29
Radiations	–	–	(13)	–	(13)	–	–	(5)	–	(5)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	–	–	–	–	–	5	–	5
Variations des taux de change et autres	(2)	(1)	2	–	(1)	–	–	–	–	–
Solde à la fin	220	213	196	–	629	71	108	154	1	334
Comprend :										
Montants utilisés	153	189	195	–	537	50	102	154	1	307
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	67	24	1	–	92	21	6	–	–	27
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	418	523	302	(69)	1 174	211	341	248	(60)	740
Comprend :										
Montants utilisés	319	482	301	(69)	1 033	173	322	248	(60)	683
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	99	41	1	–	141	38	19	–	–	57

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2020 est de 46 M\$ (16 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2019). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

	Semestre terminé le 30 avril 2020					Semestre terminé le 30 avril 2019				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	37	12	25	(53)	21	31	13	21	(64)	1
Créations ou acquisitions	4	–	–	–	4	11	–	–	–	11
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	7	(5)	(2)	–	–	8	(6)	(2)	–	–
Vers la phase 2	(2)	2	–	–	–	–	1	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	(2)	2	–	–	–	(2)	2	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	9	16	5	(6)	24	(17)	5	6	5	(1)
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	–	(1)	–	–	(1)	–	–	–	–	–
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	18	10	5	(6)	27	2	(2)	5	5	10
Radiations	–	–	(3)	–	(3)	–	–	(3)	–	(3)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres	2	–	2	(3)	1	1	–	–	(1)	–
Solde à la fin	57	22	29	(62)	46	34	11	23	(60)	8
Comprend :										
Montants utilisés	57	22	29	(62)	46	34	11	23	(60)	8
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers										
Solde au début	65	104	69	(4)	234	72	121	71	(3)	261
Créations ou acquisitions	21	–	–	–	21	19	–	–	–	19
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	35	(32)	(3)	–	–	40	(36)	(4)	–	–
Vers la phase 2	(11)	13	(2)	–	–	(11)	13	(2)	–	–
Vers la phase 3	(3)	(32)	35	–	–	(4)	(52)	56	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(31)	103	36	(2)	106	(47)	64	43	2	62
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(4)	(5)	(2)	–	(11)	(5)	(5)	(2)	–	(12)
Changements de modèles	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	8	47	64	(2)	117	(8)	(16)	91	2	69
Radiations	–	–	(68)	–	(68)	–	–	(105)	–	(105)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	13	–	13	–	–	14	–	14
Variations des taux de change et autres	1	2	(1)	(1)	1	1	–	–	–	1
Solde à la fin	74	153	77	(7)	297	65	105	71	(1)	240
Comprend :										
Montants utilisés	72	150	77	(7)	292	64	104	71	(1)	238
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	2	3	–	–	5	1	1	–	–	2

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2020 est de 46 M\$ (29 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Semestre terminé le 30 avril 2020					Semestre terminé le 30 avril 2019				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	47	113	–	–	160	40	115	–	–	155
Créations ou acquisitions	4	–	–	–	4	4	–	–	–	4
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	46	(46)	–	–	–	43	(43)	–	–	–
Vers la phase 2	(9)	9	–	–	–	(8)	8	–	–	–
Vers la phase 3	–	(21)	21	–	–	(2)	(18)	20	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(20)	81	26	–	87	(34)	56	24	–	46
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	(1)	–	–	(2)	(2)	(1)	–	–	(3)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	20	22	47	–	89	1	2	44	–	47
Radiations	–	–	(54)	–	(54)	–	–	(50)	–	(50)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	7	–	7	–	–	6	–	6
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	67	135	–	–	202	41	117	–	–	158
Comprend :										
Montants utilisés	37	121	–	–	158	25	105	–	–	130
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	30	14	–	–	44	16	12	–	–	28
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	83	105	141	–	329	65	89	135	1	290
Créations ou acquisitions	32	–	–	–	32	16	–	–	–	16
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	6	(3)	(3)	–	–	9	(5)	(4)	–	–
Vers la phase 2	(16)	19	(3)	–	–	(4)	10	(6)	–	–
Vers la phase 3	–	(21)	21	–	–	–	(2)	2	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	123	118	74	–	315	(10)	18	34	–	42
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(6)	(4)	(3)	–	(13)	(5)	(2)	(5)	–	(12)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	139	109	86	–	334	6	19	21	–	46
Radiations	–	–	(34)	–	(34)	–	–	(7)	–	(7)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	6	–	6
Variations des taux de change et autres	(2)	(1)	2	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)
Solde à la fin	220	213	196	–	629	71	108	154	1	334
Comprend :										
Montants utilisés	153	189	195	–	537	50	102	154	1	307
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	67	24	1	–	92	21	6	–	–	27
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	418	523	302	(69)	1 174	211	341	248	(60)	740
Comprend :										
Montants utilisés	319	482	301	(69)	1 033	173	322	248	(60)	683
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	99	41	1	–	141	38	19	–	–	57

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2020 est de 46 M\$ (29 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.
- (6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.
- (7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 30 avril 2020					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,4 %	2,2 %	6,3 %	2,5 %	(1,7) %	2,0 %
Taux de chômage	8,5 %	7,0 %	7,5 %	5,9 %	9,3 %	8,0 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	(9,2) %	3,0 %	(4,4) %	3,8 %	(10,9) %	1,0 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,9 %	2,1 %	2,4 %	1,7 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ⁽²⁾⁽⁴⁾	(5,6) %	4,1 %	2,1 %	3,1 %	(14,2) %	4,4 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	27	53	34	64	19	33

	Au 31 octobre 2019					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,5 %	1,6 %	2,0 %	2,1 %	(2,0) %	1,6 %
Taux de chômage	5,8 %	5,7 %	5,6 %	5,3 %	6,8 %	7,5 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	3,1 %	3,1 %	6,1 %	2,3 %	(10,9) %	(0,3) %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,6 %	1,6 %	1,5 %	1,4 %	2,7 %	2,6 %
Croissance du S&P/TSX ⁽²⁾⁽⁴⁾	4,9 %	2,4 %	8,5 %	2,9 %	(14,1) %	6,6 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	61	60	71	69	39	39

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI.

Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, les principaux facteurs macroéconomiques se sont détériorés de façon significative avec la fermeture des services non essentiels. Au cours de la prochaine année, les variables économiques sont appelées à connaître des fluctuations importantes d'un trimestre à l'autre. Les données présentées sur un horizon de 12 mois voilent dans certains cas ces fluctuations importantes. Par exemple, le taux de croissance du PIB de 1,4 % anticipé dans le scénario de base au cours des 12 prochains mois intègre une contraction de 32 % annualisé au premier trimestre et un rebond de 42 % au second trimestre. Par ailleurs, le 8,5 % anticipé pour les 12 prochains mois intègre un taux de chômage de 11,8 % au premier trimestre et de 7,8 % au second trimestre.

Dans le scénario de base, l'économie canadienne rebondit en deuxième moitié d'année avec le déconfinement, mais le taux de chômage demeure élevé à la fin de l'année 2020, soit au-dessus du niveau qui prévalait avant la récession. Le pétrole affiche un léger rebond en fin d'année et augmente à la fin de 2021. Dans un contexte de marché du travail difficile et de réduction de l'immigration, les prix des logements et le S&P/TSX connaissent un recul.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Dans le scénario optimiste, l'économie rebondit plus vigoureusement en raison de percées médicales pour faire face à la COVID-19. Les mesures de relance budgétaires et monétaires permettent de limiter la destruction des capacités. Le taux de chômage en fin d'année 2020 n'est que légèrement au-dessus de son niveau d'avant-récession. Les prix des logements et le S&P/TSX terminent l'année avec un recul moins prononcé et le pétrole rebondit en fin d'année.

Dans le scénario pessimiste, une récession plus profonde survient avec l'incertitude entourant la COVID-19. Le commerce mondial demeure déprimé plus longtemps et les résultats décevants des entreprises provoquent une recrudescence de stress sur les marchés financiers. Il en résulte une destruction des capacités plus prononcée que dans le scénario de base. En conséquence, le taux de chômage persiste à des niveaux plus élevés.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 30 avril 2020, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 30 avril 2020	941
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	759
Scénario de base à 100 %	902
Scénario pessimiste à 100 %	1 242

Note 8 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	59 158	47 297
Prêts hypothécaires résidentiels	19 719	20 142
	78 877	67 439
Valeur comptable des passifs associés ⁽²⁾	45 102	36 625
Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	59 158	47 297
Prêts hypothécaires résidentiels	20 182	20 308
	79 340	67 605
Juste valeur des passifs associés ⁽²⁾	45 421	36 714

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque et ceux de tierces parties, et exclut les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque.

(2) Les passifs associés comprennent les passifs relatifs à des créances cédées et les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 2 011 M\$ au 30 avril 2020 (3 166 M\$ au 31 octobre 2019) excluant les conventions de rachat garanties par les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 4 442 M\$ au 30 avril 2020 (9 753 M\$ au 31 octobre 2019).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	20 425	21 035
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	25 325	16 294
Valeurs mobilières prêtées	33 127	30 110
	78 877	67 439

Note 9 – Autres actifs

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	1 002	696
Intérêts et dividendes à recevoir	599	623
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 158	570
Actif au titre des prestations définies	179	38
Actifs d'impôt différé	502	562
Actifs d'impôt exigible	394	216
Actifs au titre des cessions en réassurance	29	33
	3 863	2 738

Note 10 – Dépôts

	Au 30 avril 2020			Au 31 octobre 2019	
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	5 264	30 911	27 694	63 869	60 065
Entreprises et administrations publiques	44 304	21 928	65 559	131 791	125 266
Institutions de dépôts	2 730	1 245	1 810	5 785	4 235
	52 298	54 084	95 063	201 445	189 566

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 10,1 G\$ au 30 avril 2020 (9,5 G\$ au 31 octobre 2019). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, la Banque a émis des obligations sécurisées pour un montant de 200 M\$ US (1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées émises en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées venues à échéance ainsi que 270 M\$ US et 750 millions d'euros d'obligations sécurisées émises au cours du semestre terminé le 30 avril 2019). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

De plus, au 30 avril 2020, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 6,6 G\$ (3,5 G\$ au 31 octobre 2019) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 11 – Autres passifs

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
Créditeurs et charges à payer	1 687	1 883
Dettes de filiales envers des tiers	485	1 225
Intérêts et dividendes à payer	663	1 061
Obligations locatives ⁽¹⁾	655	–
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 040	548
Passif au titre des prestations définies	182	374
Provisions pour pertes de crédit — engagements hors bilan (note 7)	162	74
Passifs d'impôt différé	1	5
Passifs d'impôt exigible	17	144
Passifs d'assurance	10	24
Autres éléments ^{(2) (3) (4)}	763	839
	5 665	6 177

- (1) Au 1^{er} novembre 2019, suite à l'adoption de l'IFRS 16, des obligations locatives de 668 M\$ ont été comptabilisées.
(2) Au 30 avril 2020, les autres éléments incluent une provision pour restructuration de 2 M\$ (6 M\$ au 31 octobre 2019).
(3) Au 30 avril 2020, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 5 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2019).
(4) Au 1^{er} novembre 2019, suite à l'adoption de l'IFRS 16, des provisions pour contrats déficitaires de 20 M\$ ont été appliquées contre les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les *Immobilisations corporelles*.

Note 12 – Capital-actions

Rachat d'actions ordinaires

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, la Banque a complété le rachat de 525 000 actions ordinaires au prix de 30 M\$, ce qui a réduit de 5 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 25 M\$ les *Résultats non distribués*. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2019, la Banque avait complété le rachat de 2 047 200 actions ordinaires au prix de 122 M\$, ce qui avait réduit de 17 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 105 M\$ les *Résultats non distribués*. Ces rachats ont été effectués avant le 13 mars 2020, date à laquelle le BSIF a abaissé la réserve pour stabilité intérieure et a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les baques interrompent toute augmentation de dividendes et tout rachat d'actions.

Actions en circulation

	Au 30 avril 2020		Au 31 octobre 2019	
	Nombre d'actions	Actions \$	Nombre d'actions	Actions \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	98 000 000	2 450	98 000 000	2 450
Actions ordinaires au début de l'exercice	334 172 411	2 949	335 070 642	2 822
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 747 705	84	2 950 922	122
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(525 000)	(5)	(4 547 200)	(40)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽¹⁾	4 775	–	699 564	45
Autres	–	–	(1 517)	–
Actions ordinaires à la fin de la période	335 399 891	3 028	334 172 411	2 949

(1) Au 30 avril 2020, 929 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant négligeable (3 846 actions détenues à des fins de négociation représentant un montant négligeable au 31 octobre 2019).

Dividendes déclarés

	Semestre terminé le 30 avril			
	2020		2019	
	Dividendes \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	7	0,5031	7	0,5125
Série 32	6	0,4837	6	0,4875
Série 34	11	0,7000	11	0,7000
Série 36	11	0,6750	11	0,6750
Série 38	9	0,5563	9	0,5563
Série 40	7	0,5750	7	0,5750
Série 42	7	0,6188	7	0,6188
	58		58	
Actions ordinaires	476	1,4200	436	1,3000
	534		494	

Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. Au 30 avril 2020, le nombre d'actions ordinaires entières est de 21 510 (21 510 au 31 octobre 2019). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2020.

Note 13 – Informations sur le capital

Les exigences de ratios réglementaires ont été ajustées par le BSIF au cours du deuxième trimestre de 2020 en réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9. La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 9,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 10,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 12,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %, une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BSI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 %. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BSI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le 13 mars 2020, le BSIF a abaissé le niveau de la réserve à 1,0 %, avec effet immédiat. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2020, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 30 avril 2020	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
	Ajustés ⁽¹⁾		
Fonds propres			
CET1	10 365	10 568	9 692
catégorie 1	13 165	13 368	12 492
total	14 370	14 370	13 366
Actif pondéré en fonction des risques	92 755	92 755	83 039
Exposition totale	306 386	306 386	308 902
Ratios des fonds propres			
CET1	11,2 %	11,4 %	11,7 %
catégorie 1	14,2 %	14,4 %	15,0 %
total	15,5 %	15,5 %	16,1 %
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %	4,0 %

(1) Les fonds propres et les ratios réglementaires selon Bâle III ajustés au 30 avril 2020 sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

Note 14 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 30 avril 2020 et 2019, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, la Banque a octroyé 1 789 280 options d'achat d'actions (2 116 892 options d'achat d'actions au cours du semestre terminé le 30 avril 2019) d'une juste valeur moyenne de 5,11 \$ par option (6,14 \$ en 2019).

Au 30 avril 2020, il y avait 12 055 992 options d'achat d'actions en circulation (12 103 626 options d'achat d'actions au 31 octobre 2019).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Semestre terminé le 30 avril	
	2020	2019
Taux d'intérêt hors risque	1,94 %	2,50 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	14,97 %	18,40 %
Dividendes prévus	4,29 %	4,37 %

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, une charge de rémunération de 3 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2019). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, une charge de rémunération de 5 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (6 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019).

Note 15 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période	31	23	1	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	2	–	1	1
Frais d'administration	1	1		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	34	24	2	2
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(332)	211	(9)	8
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	(92)	(237)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(424)	(26)	(9)	8
	(390)	(2)	(7)	10

	Semestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période	63	46	1	2
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	4	1	2	3
Frais d'administration	2	2		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	69	49	3	5
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(42)	435	(1)	17
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	(305)	(399)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(347)	36	(1)	17
	(278)	85	2	22

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 16 – Impôts sur le résultat

En avril 2020, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 240 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année 2015.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 370 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années 2014, 2013 et 2012.

Les opérations faisant l'objet des nouvelles cotisations précitées sont semblables à celles traitées par les mesures législatives d'application prospective adoptées suite aux budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018.

Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2015, pour des activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 30 avril 2020.

Note 17 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	368	539	962	1 075
Dividendes sur actions privilégiées	29	29	58	58
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	339	510	904	1 017
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	335 603	335 478	335 309	335 599
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	1,01	1,52	2,70	3,03
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	339	510	904	1 017
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	335 603	335 478	335 309	335 599
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)				
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	1 714	3 037	2 378	2 873
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (<i>en milliers</i>)	337 317	338 515	337 687	338 472
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,01	1,51	2,68	3,01

(1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 3 387 777 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 68,17 \$ (1 784 437 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2019), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 403 880 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 71,86 \$ (1 791 880 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2019).

Note 18 – Passifs éventuels

Maple Financial Group Inc.

La Banque détient une participation de 24,9 % dans Maple Financial Group Inc. (Maple), une société fermée canadienne qui exerçait ses activités par l'intermédiaire de filiales directes ou indirectes en propriété exclusive au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Maple Bank GmbH (Maple GmbH), une filiale en propriété exclusive indirecte de Maple, a fait l'objet d'enquêtes des autorités allemandes au sujet d'irrégularités fiscales alléguées. Ces enquêtes ont commencé en septembre 2015 et portaient sur certaines activités de négociation effectuées par Maple GmbH et par certains de ses anciens employés, principalement au cours des exercices 2006 à 2010. Les autorités allemandes ont allégué que ces activités de négociation, qui sont souvent appelées opérations « CumEx », ont été réalisées en contravention de la législation fiscale allemande. Ni la Banque ni ses employés n'ont participé à ces activités de négociation ou n'ont fait, à la connaissance de la Banque, l'objet de ces enquêtes. À ce moment, la Banque a annoncé que s'il était déterminé que des portions de dividendes reçus de Maple pouvaient être raisonnablement attribuées à une fraude fiscale de Maple Bank GmbH, des moyens seraient mis en œuvre pour restituer ces montants à l'autorité compétente.

Le 6 février 2016, l'autorité fédérale allemande de réglementation du secteur financier, BaFin, a instauré un moratoire sur les activités de Maple GmbH, rendant impossible la poursuite du cours normal de ses affaires. En août 2016, Maple s'est placée sous la protection de la loi sur la faillite en vertu des lois canadiennes applicables, et un syndic a été nommé pour administrer la société. Une procédure similaire a été lancée pour chacune des autres filiales importantes de Maple dans leur territoire respectif. À la lumière de ces événements, la Banque a radié la valeur comptable de sa participation dans Maple, pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) au cours du premier trimestre de 2016. La radiation de la participation dans cette entreprise associée de 164 M\$ a été comptabilisée à la rubrique *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2016, et présentée dans le secteur des Marchés financiers.

Même s'il n'y a pas encore eu de détermination quant à une potentielle fraude fiscale de Maple GmbH ou de ses employés, le ministère des Finances allemand a émis, dans le cadre des procédures d'insolvabilité de Maple GmbH, une déclaration sur les résultats de la vérification fiscale de Maple GmbH et les conséquences fiscales pertinentes des opérations « CumEx » et qui a résulté en une créance fiscale finale auprès de l'administrateur de faillite. Cette créance a été approuvée par l'assemblée des créanciers de Maple GmbH.

La Banque a été en contact avec les procureurs allemands qui ont confirmé que, à leur avis et selon les preuves qu'ils ont examinées depuis qu'est survenue l'insolvabilité de Maple GmbH, la Banque n'a été impliquée à aucun égard dans la fraude fiscale alléguée de Maple GmbH et qu'elle n'a pas été négligente en n'identifiant pas la fraude alléguée. À la suite de discussions entre la Banque et les procureurs allemands au sujet des montants réputés attribuables à la fraude fiscale alléguée, la Banque a payé 7,7 millions d'euros aux autorités fiscales allemandes le 19 novembre 2019. Au 31 octobre 2019, une provision de 11 M\$ avait été comptabilisée afin de refléter cet événement postérieur à la date du bilan consolidé donnant lieu à des ajustements.

En décembre 2019, la Banque et les autres principaux actionnaires de Maple sont parvenus à une entente avec l'administrateur de faillite de Maple GmbH dans le but de régler toutes les réclamations potentielles qui pourraient être déposées contre eux par Maple GmbH ou en son nom. Dans le cadre de ce règlement, la Banque a accepté de payer 8,7 millions d'euros au profit des créanciers de Maple GmbH et a enregistré, au cours du premier trimestre de 2020, une charge de 13 M\$ dans les *Frais autres que d'intérêts – Autres* dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Le processus de finalisation de l'entente a été retardé en raison de la pandémie de COVID-19, mais toutes les parties impliquées au processus ont convenu de prolonger le calendrier de finalisation de l'entente jusqu'à plus tard en 2020. Une fois l'entente finalisée, la Banque s'attend à ce que l'ensemble des obligations importantes associées à sa participation dans Maple soient éteintes.

Note 19 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels. Il mène aussi des activités de négociation et d'investissement pour le compte de la Banque.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Trimestre terminé le 30 avril ⁽¹⁾												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	607	578	110	108	265	185	206	159	(83)	(88)	1 105	942
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	241	256	364	318	333	220	(23)	19	16	15	931	828
Revenu total	848	834	474	426	598	405	183	178	(67)	(73)	2 036	1 770
Frais autres que d'intérêts	459	458	278	267	220	182	82	74	82	45	1 121	1 026
Contribution	389	376	196	159	378	223	101	104	(149)	(118)	915	744
Dotations aux pertes de crédit	301	63	4	–	162	7	32	14	5	–	504	84
Résultat avant charge (économie) d'impôts	88	313	192	159	216	216	69	90	(154)	(118)	411	660
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	23	83	51	42	57	58	(5)	18	(94)	(99)	32	102
Résultat net	65	230	141	117	159	158	74	72	(60)	(19)	379	558
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	4	12	7	7	11	19
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	65	230	141	117	159	158	70	60	(67)	(26)	368	539
Actif moyen	117 052	111 910	5 984	6 154	120 474	109 485	14 715	10 600	54 563	45 023	312 788	283 172

Semestre terminé le 30 avril ⁽¹⁾												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Revenu net d'intérêts ⁽³⁾	1 218	1 167	229	232	385	262	387	317	(184)	(173)	2 035	1 805
Revenus autres que d'intérêts ⁽³⁾	510	518	710	628	671	553	(9)	32	42	33	1 924	1 764
Revenu total	1 728	1 685	939	860	1 056	815	378	349	(142)	(140)	3 959	3 569
Frais autres que d'intérêts ⁽⁴⁾	927	921	560	534	419	360	160	142	146	95	2 212	2 052
Contribution	801	764	379	326	637	455	218	207	(288)	(235)	1 747	1 517
Dotations aux pertes de crédit	371	121	4	–	171	10	42	41	5	–	593	172
Résultat avant charge (économie) d'impôts	430	643	375	326	466	445	176	166	(293)	(235)	1 154	1 345
Charge (économie) d'impôts ⁽³⁾	114	171	99	86	123	119	17	34	(188)	(175)	165	235
Résultat net	316	472	276	240	343	326	159	132	(105)	(60)	989	1 110
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	13	22	14	13	27	35
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	316	472	276	240	343	326	146	110	(119)	(73)	962	1 075
Actif moyen	116 493	111 521	5 963	6 326	121 049	106 974	13 592	10 523	49 990	45 924	307 087	281 268

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 56 M\$ (45 M\$ en 2019), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 20 M\$ (35 M\$ en 2019) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(3) Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 113 M\$ (80 M\$ en 2019), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 50 M\$ (63 M\$ en 2019) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(4) Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, les *Frais autres que d'intérêts* de la rubrique *Autres* incluent une charge relative à Maple de 13 M\$.

Note 20 – Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Rachat de parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC

Le 4 mai 2020, la Fiducie d'actifs BNC (la Fiducie), une fiducie à capital fixe établie par la Banque, a annoncé son intention de racheter la totalité des 350 000 parts de la Fiducie – série 2 (les NBC CapS II – série 2) en circulation, le 30 juin 2020, au prix de 1 000 \$ par part. Le rachat a été approuvé par le BSIF.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2020

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	27 février
Deuxième trimestre	26 mai
Troisième trimestre	26 août
Quatrième trimestre	2 décembre

Divulgence des résultats du deuxième trimestre de 2020

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mardi 26 mai 2020 à 17 h 30 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 2025893#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 juin 2020 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 8176842#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, à la fermeture des marchés le jour de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).